

Rapport annuel de PERFORMANCE Durable 2018



TERRITOIRE D'INNOVATION
WWW.LOIRET.FR

ÉDITO



MARC GAUDET
Président du Conseil
départemental

« En 2018, la mise en œuvre du projet de mandat 2015-2021 a continué à s'intensifier : 40 % des actions inscrites au projet ont ainsi été réalisées. Elles le seront très probablement à 60 % à la fin de l'année 2019. Les deux premières années ont été effectivement consacrées à l'élaboration du projet de mandat et à la réalisation de nombreuses consultations sur le territoire à travers des Assises, journées thématiques etc...

Le Département a fait du soutien à la dynamique des territoires sa priorité afin de renforcer leur attractivité : développer l'économie tout en préservant les paysages. Ainsi, la mise en place de la politique de mobilisation du Département en faveur des territoires a permis d'agir en toute équité.

Un axe fort concerne la mobilité, avec la volonté de continuer à fluidifier et à sécuriser les déplacements, comme ce sera le cas avec la future déviation de Jargeau.

L'autre axe majeur pour les prochaines années sera celui de l'aménagement du Canal d'Orléans

et la valorisation de ce « triangle d'eau », que le Département souhaite inscrire comme un produit phare de sa politique touristique.

Garant de la solidarité entre les territoires, le Conseil départemental l'est également envers les publics en difficulté. Un effort particulier sur l'accompagnement vers l'insertion est déployé au quotidien, grâce à une nouvelle organisation pour permettre une démarche active de retour vers l'emploi. Dans la prise en charge de la dépendance ou du handicap, le Département parie sur de nouveaux dispositifs innovants.

Le RAPD 2018 se définit comme un bilan de l'année, en termes d'avancement et de réalisation des actions inscrites au projet de mandat.

Il s'inscrit dans la démarche de modernisation et d'évaluation systématique des politiques publiques affirmée par les élus comme une action clé du mandat et répond également aux deux obligations faites aux collectivités territoriales de présenter chaque année à l'Assemblée un rapport d'activité ainsi qu'un rapport de développement durable. »

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping stroke extending upwards and to the right.

SOMMAIRE

LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE DURABLE (RAPD)	> 6
LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	> 7
LE PROFIL DU LOIRET	> 8
BILAN DES PROJETS INSCRITS AU PROJET DE MANDAT 2015-2021	> 9

INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

MOBILITÉ DURABLE ET ÉQUITABLE	> 12
BIEN DESSERVIR LE TERRITOIRE	> 13
PROTECTION DES POPULATIONS	> 14
GESTION DES MOYENS	> 15
PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	> 16

EMPLOI ET INSERTION

EMPLOI	> 20
POLITIQUE DU LOGEMENT	> 21
FACILITER LE PARCOURS POUR L'USAGER	> 22
LUTTE CONTRE LA FRAUDE	> 22

PUBLICS VULNÉRABLES

SIMPLIFIER L'ACTION SOCIALE	> 26
TOUT AU LONG DE LA VIE	> 27

PROXIMITÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI DURABLE	> 30
SOLIDARITÉ TERRITORIALE	> 31
ACCÈS À LA CULTURE	> 32
COOPÉRATION INTERNATIONALE	> 33

RÉUSSITE DES JEUNES

RÉUSSITE ÉDUCATIVE	> 36
QUALITÉ NUTRITIONNELLE	> 37
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	> 38
ATTRIBUTION DES AIDES SPORTIVES	> 38
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	> 39

GESTION OPTIMISÉE

GESTION PERFORMANTE	> 42
GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES	> 43
E-ADMINISTRATION	> 44

LA PRÉSENTATION DU RAPD

Cette année, la RAPD est structuré selon les 6 axes du projet de mandat, eux même déclinés en 23 fiches thématiques.

Chaque fiche regroupe les informations suivantes :

- les objectifs rattachés à la thématique d'intervention ;
- le bilan annuel et les indicateurs permettant de mesurer la performance de l'action du Département ;
- la liste des projets inscrits au projet de mandat et les dates de fin estimées ;
- les actions menés en matière de développement durable ;
- les finalités de développement durable auxquelles la thématique répond :



NATURE



BIEN-ÊTRE



SOCIAL



ECORESPONSABLE



CLIMAT



LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable assure le bien-être et l'autonomie de tous les êtres humains au sein d'un environnement sain et préservé tout en garantissant aux générations futures les capacités d'en faire de même.



NATURE

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



ECORESPONSABLE

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



SOCIAL

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations.



CLIMAT

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



BIEN-ÊTRE

Épanouissement de tous les êtres humains.



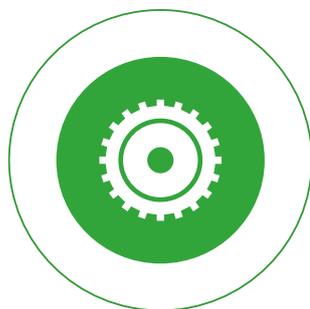
LE PROFIL DU LOIRET

> QUI VIT SUR LE TERRITOIRE ?



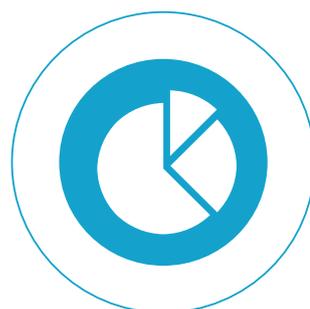
- 674 330 habitants (Insee - Recensement 01.01.2016 - 3^{ème} département métropolitain) ;
- Un fort dynamisme démographique porté par les naissances malgré un net infléchissement ces dernières années : 8 400 naissances en moyenne depuis 2007 (7 900 en 2016 et 7 800 en 2017) ;
- Une population jeune : un âge moyen de 40.9 ans en 2015, 55 % de la population à moins de 45 ans (source Insee - Recensement 2015) ;
- Une part importante de non diplômés parmi les jeunes sortis du système scolaire : 24.9 % des 16-24 ans non scolarisés sans diplôme ou au maximum un BEPC en 2015 (source Insee - Recensement) ;
- Mais plus de diplômés du supérieur parmi les jeunes diplômés : 28.6 % des 15-24 ans diplômés titulaires d'un diplôme supérieur (minimum Bac +2).

> COMMENT FONCTIONNE LE TERRITOIRE ?



- Un revenu moyen assez élevé : 26 339 euros en 2016 qui masque d'importantes disparités au sein du territoire (écart de 10 000 euros annuel entre l'Est et l'Ouest loirétain) ;
- L'emploi salarié total est en forte progression dans le Loiret sur l'année (+1.1 % entre 2017 et 2018, alors que dans l'ensemble de la région la progression est de +0.5 %) (source Insee - Estimations d'emploi ; trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee) ;
- Entre 2007 et 2018, le nombre de demandeurs d'emplois a doublé dans le Loiret : de 30 550 à 61 210 ; bien que le taux de chômage départemental soit en légère baisse (-0,2 % par rapport à 2017, la situation du chômage dans le Loiret évolue moins favorablement que dans le reste de la région Centre-Val de Loire -0.4 %) ;
- Une densité médicale très faible : 1 médecin généraliste libéral pour 1 460 patients, 462 médecins généralistes libéraux, soit 68.51 médecins pour 100 000 habitants contre 77.97 pour la région Centre-Val de Loire (source ARS Centre - mars 2018).

> SUR QUEL TERRITOIRE SE TROUVE-T-ON ?



- Un important réseau routier et autoroutier qui assure une bonne desserte du territoire et des liaisons aisées avec les territoires voisins ;
- Un risque « inondation » non négligeable : 84 communes concernées soit 30 % de la superficie départementale et 15 % de la population ;
- Des risques industriels et technologiques nombreux, 3 centrales nucléaires sur le territoire départemental ou aux bord et 22 établissements classés Seveso ;
- Un important potentiel de développement de l'offre touristique : porte d'entrée de Val de Loire (Unesco), 430 monuments historiques, 12 musées de France.

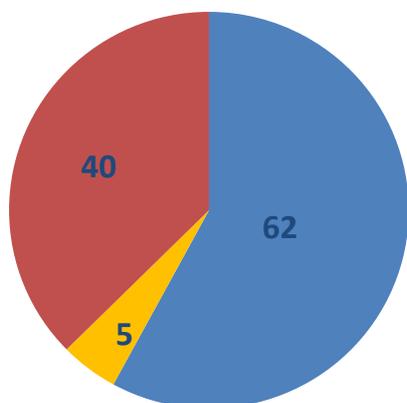
LE BILAN DES PROJETS INSCRITS AU PROJET DE MANDAT 2015-2021

107 projets inscrits au projet de mandat 2015-2021.

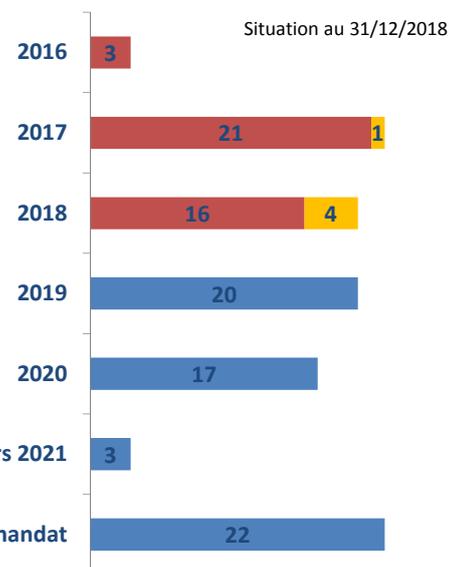
40 projets livrés.

5 projets arrêtés.

62 projets en cours.



Calendriers des livraisons



Projet livrés en 2016 :

- développement et restructuration de la demi-pension Poilly ;
- création d'une complémentaire santé accessible à tous ;
- création du syndicat mixte Loiret numérique.

Projets livrés en 2017 :

- ZAE Gidy ;
- élaboration de la politique de développement territorial ;
- réouverture du musée de Gien ;
- élaboration du schéma de cohésion sociale ;
- élaboration du schéma de développement touristique du Loiret ;
- carrefour giratoire Artenay (RD2020-861) ;
- carrefour giratoire Beaugency/Messas (RD2152-RD719) ;
- création de la Maison de l'Autonomie ;
- carrefour tag à la Bussière (RD2007) ;
- carrefour giratoire Super U Bonny-sur-Loire (RD2007) ;
- construction de 12 centres de secours ;
- loirétains demain ;
- élaboration du plan ruralité ;
- élaboration du plan en faveur de l'emploi ;
- carrefour tag SDIS Meung-sur-Loire 5RD2) ;
- carrefour giratoire à Nogent-sur-Vermisson (RD2007-RD607) ;
- carrefour tag à Thorailles (RD2060) ;
- qualité nutritionnelle dans les collèges ;
- élaboration du schéma de lecture publique ;

- amélioration liaison Ormes - Saran (RD557) ;
- échangeur à Amilly (RD2007-RD93).

Projet livrés en 2018 :

- élaboration du bouquet de services départemental ;
- échangeur de Saran (RD2701) ;
- site web des archives ;
- modernisation du SI de gestion des bibliothèques et de diffusion ;
- e-éducation (intègre le nouveau plan jeunesse).
- carrefour tag de Bagatelle à Rozière-en-Beauce (RD2157) ;
- carrefour giratoire Super U Loury (RD2152) ;
- élaboration du nouveau plan jeunesse ;
- échangeur de Chécy (RD2060-RD8) ;
- portail de gestion des risques/crises ;
- carrefour giratoire à Olivet (RD2271-RD15) ;
- déviation de Lorris (RD44-RD961) ;
- élaboration du schéma accessibilité des services au public.
- restructuration de la demi-pension du collège la Ferté-Saint-Aubin ;
- ZAE Ormes ;
- dématérialisation des flux comptables.

Projets arrêtés :

- déviation de la Ferté-Saint-Aubin (RD2020) ;
- EHPAD de Pithiviers - CH Maison Fleurie ;
- EHPAD de Montargis - CH Le fil de l'eau ;
- EHPAD de Beaugency - Lour Picou ;
- EHPAD de Jargeau - intégré dans EHPAD de Fay-aux-Loges.



INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

Mobilité durable et équitable

•

Bien desservir le territoire

•

Protection des populations

•

Gestion des moyens

•

Partenariats au dévelop-
pement des territoires

« NOS EFFORTS SONT PERMANENTS POUR L'ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE »



ALAIN TOUCHARD
Président de la Commission
Bâtiments, Routes, Canaux
et Déplacements

Je tiens tout d'abord à remercier tous les collaborateurs des bâtiments, des routes, des canaux et déplacements pour le travail effectué et saluer leur professionnalisme.

Naturellement mes collègues de la commission s'associent à ces remerciements.

Nos efforts sont permanents pour l'entretien de notre patrimoine et le département investit constamment sur notre territoire.

Mobilité durable et équitable



Améliorer les transports spéciaux des élèves en situation de handicap

• Indicateurs

603 élèves et étudiants en situation de handicap pris en charge par le Département, soit **-32%** en un an.

• Bilan 2018

2018 est une année de transition pour le dispositif de transport des élèves et étudiants en situation de handicap. Le nouveau règlement départemental adopté en mars 2018 s'appuie sur les principes d'inclusion et d'égalité des droits. La solution de transport (indemnités kilométriques, transport en commun, transport adapté) est décidée en fonction de l'avis médical de transport de la MDPH et de l'analyse du trajet domicile-école. Le nombre de demandes est en baisse de 17% par rapport à l'année précédente et le taux de refus s'élève à 26%.

Développer l'offre d'itinéraires cyclables

• Indicateurs

20 kms réalisés sur la Scandibérique.
50 % de l'itinéraire Loire à vélo amélioré.

• Projet

Développement du réseau de véloroutes et de voies vertes : 2019.

• Bilan 2018

Le Département vise une augmentation de l'offre touristique du territoire Loirétain en proposant des itinéraires cyclables jalonnés et sécurisés.

Concernant la Loire à Vélo, l'année 2018 a permis de finaliser l'étude d'adaptation du viaduc ferroviaire Sully sur Loire - Saint-Père sur Loire (travaux en 2019). Les études de maîtrise d'oeuvre relatives à la modification de l'itinéraire à Beaulieu sur Loire ont été lancées.

La véloroute Loing-Briare (Scandibérique) est en cours d'aménagement. Les travaux de la troisième tranche ont été réalisés en 2018. Les études de maîtrise d'oeuvre de la 4ème et dernière tranche ont été achevées.

L'itinéraire pourrait être achevé d'ici la saison touristique 2019.

Restaurer, prévenir les risques, valoriser le Canal d'Orléans

• Indicateurs

50 M€ investis dont **24 M€** sur le mandat 2015-2021.

• Projet

Canal d'Orléans : 2021.

• Bilan 2018

L'étude de définition du Canal d'Orléans est achevée. Elle prévoit un programme d'investissement de 50 millions d'euros dont près de 24 à engager sous la mandature actuelle. Les marchés de maîtrise d'oeuvre relatifs à la réalisation du programme 2018 - 2021 ont tous été attribués. L'ensemble des études se poursuivra en 2019.

Les travaux de sécurisation de la berge au niveau de la Cale à Girard ont démarré fin octobre 2018. D'autres travaux seront engagés en 2019 : curage du déversoir du Limetin, nivellement à Fay-aux-Loges, réparation de divers ouvrages hydrauliques, renforcements de berges....

Le rachat du domaine privé du canal a été acté avec l'Etat pour une somme de 500 000 euros, ainsi que le transfert à titre gracieux des deux sections en domaine public fluvial. Un travail commun se déroulera avec les services de l'Etat en 2019 pour rendre effectif ce transfert.

• Actions de développement durable

Le développement de l'offre d'itinéraires cyclables s'inscrit dans une démarche plus globale de développement durable en favorisant un déplacement touristique écologique. Par ailleurs, il permet de développer l'activité économique locale le long de ces itinéraires cyclables.

La prise en charge du transport des élèves en situation de handicap vise à assurer de bonnes conditions de scolarité afin de garantir les conditions de l'inclusion.



Bien desservir le territoire



Restaurer certains franchissements de la Loire et en réaliser de nouveaux

• Projets

Pont de Châtillon-sur-Loire : 2021.
Pont de Bonny-sur-Loire : 2022.
Pont du Moulin Bardin à Amilly : 2019.
Déviation de Jargeau : 2024.

• Bilan 2018

Pont de Châtillon-sur-Loire : Le marché a été notifié début 2018 au groupement Baudin Chateaufort avec une solution de passerelle accolée au pont existant réhabilité. L'année 2018 a été consacrée aux études de conception du projet, à la fabrication du dispositif de suspension provisoire et aux installations de chantier fin 2018.
Pont de Bonny-sur-Loire : Les travaux de sécurisation des étriers en tête de pylones et de réglage des suspentes ont été réalisés en 2018. Le béton présente des fragilités et des analyses de comportement ont été menées; elles seront analysées en 2019. A moyen terme, des travaux de remplacement des suspentes et de confortement de l'infrastructure seront nécessaires.
Pont du Moulin Bardin : Les études d'avant-projet ont été externalisées à un maître d'œuvre en 2018. Les travaux ont été reprogrammés en 2019 suite à une demande de l'AME qui construit une usine de traitement des eaux à proximité à partir du printemps 2019.
Déviation de Jargeau : poursuite des opérations de défrichement et de diagnostic archéologique sur la section nord de la déviation sous contrôle d'un écologue, poursuite des négociations foncières et de la procédure d'aménagement foncier, notification du marché du pont rail par la SNCF, lancement fin 2018 de la phase candidature du marché de conception-réalisation

Dévier le trafic de transit hors des agglomérations

• Indicateurs

13% des routes départementales supportent un trafic dense, soit + 1.9% en 5 ans (11.1% en 2014).

• Projets

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : 2020.
Déviation de Lorris : mise en service le 14/12/2018.
Etude préalable DUP déviation de Sully-sur-Loire : 2021.
Etude d'amélioration accès sud Orléans : 2019.
Liaison Gien/Chateaufort-sur-Loire : 2021.
Déviation de Fay aux loges : 2019.

• Bilan 2018

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : Lancement de la procédure d'expropriation et relance de la procédure au titre de la loi sur l'eau en parallèle, avec une enquête parcellaire complémentaire
Déviation de Lorris : Après la réalisation des travaux, la déviation de Lorris a été mise en service en décembre 2018. En 2019, les aménagements paysagers seront finalisés.
Liaison Gien/Chateaufort-sur-Loire : En 2018, une consultation de marché de maîtrise d'oeuvre a été lancée sur l'ensemble de l'opération.
Déviation de Fay-aux-Loges : Réalisation de travaux connexes relatifs à l'aménagement foncier agricole.
Etude d'amélioration de l'accès sud Orléans : Les études préalables des mises à 2x2 voies des RD 2271 et 2020 ont été menées en 2018.

Développer et sécuriser le réseau départemental de distribution d'électricité

• Indicateurs

100% des contraintes électriques résorbées dans l'année.
Le nombre de foyers mal alimentés en zone rurale a chuté de 65% depuis 5 ans.
La durée annuelle moyenne de coupure d'alimentation se maintient à hauteur d'environ une heure.

• Bilan 2018

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 17 opérations de renforcement et 1 opération de sécurisation du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunication.
Ces investissements ont permis de résorber la totalité des contraintes électriques en zone rurale d'électrification et de maintenir le rythme de résorption du réseau aérien en fil nus.

Assurer la continuité de la circulation en "temps réel"

• Indicateurs

125 jeux de données en opendata.

• Projets

Be GOOD : 2020.

• Bilan 2018

Le marché avec Nextérité a été notifié en avril 2018.
Plusieurs entretiens avec des usagers cibles ont été menés.
Un atelier de co-construction du service a été organisé en septembre 2018 avec le ministère de l'écologie avec 40 participants venant de tous les horizons.
Le prestataire du marché a remis le prototype statique en décembre 2018.
Le comité de pilotage devrait se réunir en janvier 2019 pour décider d'affermir les tranches suivantes.

• Actions de développement durable

Pour la déviation de Jargeau, le Département met en oeuvre de nombreuses mesures environnementales : protection des espèces en phase de chantier, du milieu naturel, de la protection des eaux; mesures compensatoires et replantations d'arbres, d'arbustes et de prairies propices au développement de la faune et de la flore assurant l'intégration de l'infrastructure dans l'environnement. 14,3 ha de reboisement forestier prévus suite au défrichement.

Lutter contre l'insécurité routière

• Indicateurs

Une moyenne de **4,1 accidents** pour 100 millions de kilomètres parcourus dans le Loiret sur les cinq dernières années, contre **8,78** au niveau national sur la même période.

Une baisse de **8,7%** en 5 ans au niveau départemental contre une augmentation de **15%** sur la même période au niveau national.

• Projets

3 projets livrés en 2018 :

- tag de Bagatelle à Rozières-en-Beauce (RD 2157) : 06/08/2018 ;
- giratoire Super U Loury (RD 2152) : 31/08/2018 ;
- giratoire à Olivet (RD 2271-RD 15) : 26/11/2018.

7 projets en cours :

- giratoire à Lorris (RD44 - za) : 2019 ;
- giratoire à Nogent-sur-vernisson (RD 2007-RD 617) : 2019 ;
- giratoire à Leouville/Outarville (RD97 - RD22) : 2019 ;
- giratoire à Pithiviers (RD2152-RD26) : 2019 ;
- giratoire à Briare (RD 2007-RD 50) : 2020 ;
- giratoire à Bricy (RD 955) : 2020 ;
- tag à Santeau (RD 2152) : 2020.

• Bilan 2018

Mise en service des carrefours giratoires sur la RD 2157 à Rozières-en-beauce au lieu-dit Bagatelle, sur la RD 2152 à Loury et sur la RD 2271 à Olivet.

Etudes d'avant-projet finalisées pour les carrefours giratoires des RD 97 et 22 à Léouville et études de faisabilité réalisées pour les carrefours giratoires de la RD2152 au Nord de Pithiviers et de la RD 44 à Lorris.

Aménager et sécuriser les échangeurs

• Indicateurs

Le Département a réalisé **20 aménagements de sécurité** entre 2014 et 2018, soit + **11%** (en montant financier) par rapport à 2013-2017.

• Projets

Echangeur Saran-Gidy : 2021.

Echangeur à Châteauneuf-sur-Loire : 2019.

Echangeur de Fay aux loges : 2020.

• Bilan 2018

Echangeur de Gidy sur A10 : Relance du projet d'échangeur par l'Etat et validation de la convention de partenariat financier entre le Département, Orléans Métropole et Cofiroute.

Echangeur de Chécy sur RD2060 : Achèvement des travaux fin 2018. Reste à finaliser les aménagements paysagers début 2019.

Echangeur de Châteauneuf-sur-Loire sur RD2060 : Finalisation des études de projet et lancement de la consultation de marchés de travaux.

Echangeur de Fay-aux-Loges sur RD2060 : Réalisation des études préliminaires.

Moderniser le SDIS

• Indicateurs

La participation financière du Département s'élève à **18 673 568 €** en fonctionnement et **1 618 000 €** en investissement en 2018.

• Bilan 2018

La participation financière du département contribue à fournir au SDIS les moyens d'intervention nécessaires pour assurer à tous les Loirétains des secours de qualité.

Une démarche de mutualisation Département/SDIS est en cours dans différents domaines : bâtiments, communication, services informatiques, nomination d'un délégué à la protection des données en cours pour 2019.

Assurer la sûreté / sécurité des sites des agents et des usagers du Département

• Indicateurs

13 établissements recevant du public du Département sécurisés

• Bilan 2018

Dans le cadre de la déclinaison du Plan Nationale Vigipirate, et en lien avec la préfecture et les forces de l'ordre le Département assure la sûreté des sites et des établissements relevant de la compétence départementale, des agents et des usagers du Loiret :

- procédure VIGIPIRATE et sécurisation physique de 13 ERP du Département ;
- convention sécurisites avec l'Etat sur les 4 châteaux et Musées du Département ;
- mise en oeuvre des protections périmétriques et de l'alarme VIGIPIRATE sur les 57 collèges du Loiret.

Dans le cadre de la législation en vigueur, le Département assure également la sécurité des sites des agents et des usagers du Loiret avec la mise en place de dispositifs de vidéoprotection, de Plans Particuliers de Mise en Sûreté, de la plateforme Héropolis, etc...

Enfin la collectivité assure la promotion de la laïcité au sein des services et des établissements relevant de la compétence départementale et contribue à la lutte contre la radicalisation violente.

• Actions de développement durable

La politique des infrastructures intègre plusieurs actions environnementales visant à :

- la limitation des gaz à effet de serre (GES) avec des revêtements routiers appliqués tièdes ;
- la préservation des ressources naturelles avec le retraitement des matériaux déjà en place ;
- la limitation des nuisances environnementales ;
- le développement de la biodiversité et de la qualité paysagère du patrimoine routier et l'assurance d'une meilleure intégration des projets routiers dans l'environnement.

Gestion des moyens



Organiser le patrimoine par une gestion active et rationalisée

• Indicateurs

37 bâtiments occupés.
43 conventions ou baux en cours.
1 729 970 € de revenus locatifs.

• Projet

Optimisation du patrimoine départemental de l'agglomération orléanaise : 2023.

• Bilan 2018

En 2018, le Département a vendu les immeubles administratifs suivants :
- centre de travaux de Beaugency (130 000 €) ;
- immeuble Alexandre Martin à Orléans (950 000 €) ;
- centre de travaux de Puisseaux (100 000 €).

Améliorer la performance énergétique des bâtiments

• Bilan 2018

Le Département s'est engagé par le biais de contrats avec intéressement afin de réduire les consommations énergétiques des bâtiments départementaux par l'amélioration du pilotage des installations et la mise en œuvre d'instruments de mesures.

Le contrat est actif depuis juin 2015 et a permis de réaliser des améliorations en termes de fonctionnement du chauffage, en particulier au sein des établissements scolaires, afin d'offrir des conditions de travail les plus acceptables possibles.

Les études de programmation pour le gros entretien des établissements s'accompagnent de la mise en œuvre de solutions thermiquement plus performantes (Ex : Collège de Patay pour la mise en place d'isolation complémentaire).

Des énergies renouvelables sont intégrées dans les nouveaux projets. Par exemple, la rénovation de la chaufferie de la maison de retraite de Malesherbes a permis d'intégrer des panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude.

Malgré les efforts réalisés, les budgets de consommations sont difficiles à maintenir.

A titre d'exemple, entre 2016 et 2018 :

- dans les collèges, la consommation d'électricité augmente de +7%, ce qui se traduit par une augmentation de budget supérieure à +10%. La consommation de gaz, malgré une baisse de 7%, entraîne une augmentation du budget de 2% ;
- dans les bâtiments administratifs, la consommation électrique est relativement stable (+0,6%), et les optimisations contractuelles ont permis de contenir l'augmentation de budget (+0,8%). Par contre, les consommations de gaz ont augmenté de 17%, et le budget de 15% ;
- dans les châteaux, la consommation d'électricité a diminué en consommation (-25%) et en coût (-20%), contrairement à la consommation de gaz qui a augmenté (+12% en consommation; +14% en coût).

Les futurs projets se voudront exemplaires en termes de certification HQE, BEPOS.

La réduction de l'empreinte carbone passe aussi par l'étude attentive des solutions bois/paille dans ces futurs projets de construction.

Les solutions d'économies d'énergies mises en œuvre sur le patrimoine départemental ont été valorisées dans le cadre des certificats d'économies d'énergie (CEE) et ont permis de récupérer plus de 100 000€ auprès de la société STX.

• Actions de développement durable

Afin de réduire son empreinte carbone, le département fait le choix de décarbonner son énergie:

- généralisation des raccordements aux réseaux de chauffage urbains. 12 sites sont actuellement raccordés, 3 nouveaux sites sont à l'étude, en fonction des prolongations des réseaux urbains (Chateaubriand, collège Max Jacob, collège Jean Pelletier) ;
 - déploiement de chaufferies biomasse. Le collège Becquerel et le château de Chamerolles sont équipés de chaufferies biomasse, bois déchiqueté et granulés, pour une production annuelle de l'ordre de 830MWh ;
 - développement de l'énergie solaire. Les 6 derniers collèges construits, tous les PPP exceptés Becquerel cumulent près de 700m² de panneaux solaires. La production atteint plus de 520MWh soit plus de six fois la consommation du collège de Saint Ay.
- Pour réduire l'impact des solutions de réfrigération sur l'effet de serre, et anticiper les évolutions réglementaires, tous les systèmes de production de froid sont remplacés, en deux ans, par des systèmes à bas pouvoir de réchauffement climatique.
- Des opérations de sensibilisation ont eu lieu dans certains collèges sous contrat avec Cofely.

Partenariats au développement des territoires



Susciter et soutenir financièrement les projets d'aménagement de sécurité routière des communes et des EPCI

• Indicateurs

73 projets d'investissement communaux financés en 2018 à hauteur de **2 176 709,14 €** dans le cadre de la politique de mobilisation en faveur des Territoires soit 40 opérations au titre du Volet 3 Appel à projets et 31 projets au titre du volet 3 TER dédié aux travaux de sécurité routière sur RD en agglomération et 2 projets au titre du Volet 2 .

3 associations oeuvrant dans les actions de sécurité routière en direction des jeunes, subventionnées à hauteur de **10 000 €**.

• Bilan 2018

Travaux de voirie relevant du :

- volet 3 de la politique de mobilisation en faveur des territoires : 40 opérations subventionnées à hauteur de 1 193 155,31 € ;
- volet 3 TER de la politique de mobilisation en faveur des territoires : 31 opérations subventionnées à hauteur de 618 808,83 € ;
- volet 2 de la politique de mobilisation en faveur des territoires (suite à la signature de 3 contrats avec des EPCI) : 2 opérations subventionnées à hauteur de 364 745 €.

Associations aidées :

- Prévention routière : 7 725 € ;
- Lutte contre la violence routière : 1 545 € ;
- Les motards en colère : 730 €.

Développer les champs de coopération en matière d'ingénierie au service des territoires

• Indicateurs

7 partenaires signataires du protocole Cap Loiret.

• Projet

Elaboration du bouquet de services départemental : L'offre de services départementale "Cap Loiret" est opérationnelle. Elle a été inaugurée le 27 janvier 2018 lors de la rencontre des maires du Loiret.

• Bilan 2018

Le lancement de Cap Loiret a été annoncé en janvier 2018 .

Concernant la coopération, un protocole formalisant le partenariat entre 8 organismes travaillant pour les collectivités dans le département a été présenté en commission permanente et a été signé par 7 partenaires en juillet 2018 (AML, CAUE, ADIL, EPFLI, CDG, Loiret Numérique, ADRTL). Un comité stratégique s'est tenu en mai 2018.

Le Département a pour projet d'organiser un événement commun avec les partenaires autour de la vacance des biens et de sortir des portraits de territoires sur la thématique de l'habitat et du logement.

Soutenir l'embellissement des centres-bourgs des communes

• Indicateurs

Sur la concession départementale, **42%** du réseau à basse tension est souterrain.
Depuis 2002, le Département est intervenu dans **163** communes.

• Bilan 2018

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 15 opérations d'amélioration esthétique du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunications. Ces investissements contribuent à l'embellissement des centres bourg.

• Actions de développement durable

Les modifications apportées au réseau d'éclairage public des communes dans le cadre des travaux coordonnés par le Département sont souvent l'occasion de moderniser les lanternes et de recourir à des solutions moins énergivores comme les éclairages à leds, apportant à terme une réduction des coûts de fonctionnement pour les collectivités



EMPLOI ET INSERTION

Emploi

•

Politique du logement

•

Faciliter le parcours
pour l'utilisateur

•

Lutter contre la fraude

« L'ANNÉE 2018 A MIS EN ACTIONS LE PROJET DE MANDATURE AUTOUR DE L'EMPLOI »



VIVIANE JEHANNET
Présidente de la Commission
Logement et Insertion

L'année 2018 a permis la mise en oeuvre opérationnelle des actions constitutives du fonds d'appui aux politiques d'insertion ainsi qu'aux lancements des marchés pour le déploiement des axes arrêtés dans le cadre du plan d'actions pour l'emploi.

L'expérimentation du nouveau fonctionnement des équipes pluridisciplinaires au titre du RSA a fait l'objet d'un bilan pour généralisation en 2019.

Enfin, la structuration de la collaboration entre pôle emploi, missions locales et MDD a conduit à optimiser la prise en compte des publics bénéficiaires du RSA, complémentairement à la poursuite du conventionnement avec les CCAS volontaires du Département.

L'année 2018 a vu l'adoption du nouveau schéma départemental pour les logements des plus démunis, mettant particulièrement en exergue les actions dans le parcours résidentiel des personnes.

Outre la poursuite des objectifs arrêtés dans le cadre de la seconde délégation d'aide à la pierre signée avec l'Etat, l'ADIL, animateur du point info énergie notamment, a intégré ses nouveaux locaux.

Enfin, la commission a engagé une 1^{ère} réflexion sur l'éventuelle adaptation de la nouvelle politique départementale d'accompagnement des bailleurs sociaux afin qu'elle soit plus lisible et mieux adaptée aux réalités territoriales et aux enjeux de l'habitat inclusif...

Aider à l'insertion des jeunes adultes avec l'AJIL et l'AJIHL

• Indicateurs

Le taux de validation des diplômes est de **88 %**.

• Bilan 2018

29 bénéficiaires de l'AJIL ont été diplômés en 2018 sur 33 bénéficiaires devant passer un diplôme. Bien qu'une évolution sensible du nombre de bénéficiaires diplômés soit constatée en 2018 par rapport à 2017 le taux de réussite reste identique.

Ces jeunes diplômés étant majoritairement des ex-mineurs non accompagnés (MNA) se retrouvent à solliciter les services de la Préfecture pour obtenir les documents (titres administratifs) leur permettant de travailler.

Accompagner les publics en difficulté vers le retour à l'emploi

• Indicateurs

Le taux de référencement professionnel est de **40,8%**.

Le taux de sortie par l'emploi des actions professionnelles subventionnées est de **23,47 %** (par rapport au nombre de bénéficiaires du RSA accompagnés) et de **45,81 %** (par rapport au nombre de sorties totales de bénéficiaires du RSA).

Le taux de passage en dynamique emploi des personnes bénéficiaires du RSA sorties d'un parcours social et socio-professionnel est de **50,44 %**.

15 220 foyers bénéficiaires du RSA dans le Loiret (au 31/12/2018) dont **23,8%** sont dans le dispositif depuis moins d'un an.

87,6 M€ : coût du dispositif RSA en 2018 supporté par le Département (-3% par rapport à 2017).

6 000 € : coût moyen annuel d'un bénéficiaire RSA en 2018 (+1,89% par rapport à 2017).

• Projet

Elaboration du Plan Emploi : le Plan Emploi a été adopté par l'assemblée départementale le 6 octobre 2017. En 2018, le Département a mis en place et poursuivi plusieurs actions ayant pour but de favoriser le retour à l'emploi du public bénéficiaires du RSA. Parmi elles, le marché d'accompagnement et de placement en emploi de bénéficiaires du RSA démarré en octobre 2017 s'est poursuivi et des travaux liés à la mise en oeuvre d'une plateforme d'évaluation des bénéficiaires du RSA ont été conduits.

• Bilan 2018

Concernant le taux de référencement professionnel, suite au passage en entretien de positionnement, les bénéficiaires du RSA, ont été pour 40,8% d'entre eux référencés professionnels, c'est à dire avec des problématiques à dominante professionnelle (relevant de freins liés à l'emploi).

Le Département subventionne des actions collectives dans l'objectif de proposer un accompagnement adapté aux problématiques des bénéficiaires (accompagnement social, socio-professionnel, à la création d'activité, réponse à un besoin de mobilité, reprise d'une activité professionnelle au sein d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique). Ainsi, **1 470 bénéficiaires du RSA** ont bénéficié de **50 actions** en 2018 (représentant un montant de subventions de 1 734 441 €).

Pour la dimension emploi (actions d'Insertion par l'Activité Economique), il est à noter la sortie de **153** bénéficiaires en emploi ou en formation sur un total de 652 bénéficiaires accompagnés, soit **23,47 %** d'entre eux.

Pour les dimensions sociales et socioprofessionnelles, il est à noter que parmi les **228** personnes sorties en 2018, **115** ont vu leur situation évoluer favorablement en cours d'action, soit un taux de **50,44 %**.

Le Département a inscrit dans le cadre de son Plan Emploi, une prestation d'accompagnement et de placement des bénéficiaires du RSA externalisée.

Le placement vers l'emploi de 600 bénéficiaires du RSA s'est déroulé sur l'ensemble du Département tout au long de l'année 2018. Le Département a engagé 562 020,10 € dans cette action. La durée de la prestation s'étend sur 18 mois.

Les données provisoires font état de 528 entrées dans la prestation et de 427 sorties enregistrées dont 44 sorties durables et 85 sorties dynamiques, ces dernières sont en cours de contrôle et ne seront définitives qu'une fois les opérations de vérification achevées.

Engager une réflexion partagée sur l'offre d'insertion

• Indicateurs

3 conventions pluriannuelles au titre du FAJ pour une durée de 3 ans sur un total de 11 conventions signées en 2016 et poursuivies en 2018.

• Bilan 2018

3 conventions pluriannuelles signées en 2016 se sont poursuivies en 2018 avec les missions locales d'Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes pour mener une action d'accompagnement social envers les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté d'insertion.

Mise en place d'un nouveau partenariat avec les trois missions locales du Loiret dans le cadre du RSA, pour réaliser la mission de référent unique RSA et proposer un accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans. Sur la période du 1er décembre 2017 au 31 décembre 2018, 277 jeunes ont été orientés vers les missions locales : 127 sur l'Orléanais, 121 sur Montargis-Gien et 36 sur le Pithiverais. L'objectif global sur le Loiret était fixé à 245 sur la période donnée.

L'offre en matière de mobilité a également été élargie en 2018 avec l'ouverture d'une école de conduite solidaire sur le Montargois (financement du Département de 10 places à destination des bénéficiaires du RSA) et la cession à titre gratuit par le Département de quatre véhicules de service réformés à l'association Domicile Services pour la mise en place d'actions de location à bas coûts sur les territoires du Pithiverais et du Giennois.

• Actions de développement durable

Dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique, le Département subventionne diverses associations dont les activités sont étroitement liées au développement durable. Ainsi, en 2018, ont été conventionnées 9 actions relatives à l'entretien des espaces naturels et verts, 6 actions relatives à la collecte, au tri et à la valorisation de déchets divers (papiers, cartons, textiles, déchets informatiques, électroménagers...) et 5 actions ayant pour finalité la production de légumes, fruits et/ou fleurs.

Au total, ce sont 352 bénéficiaires du RSA qui ont été accompagnés dans le cadre de ces actions, pour un montant total de subventions de 588 482 €.

D'autre part, le Département a valorisé 14 588 heures de clauses d'insertion pendant l'exécution de ses marchés notamment relatifs à l'entretien des berges le long du parcours "La Loire à vélo".

La dynamique d'insertion par l'emploi pour lutter contre la précarisation croissante de la population (notamment celle des bénéficiaires du RSA) est un axe fort de la politique du Département, chef de filat en matière sociale.

Politique du logement



Améliorer les conditions de logement des ménages précaires ou démunis

• Indicateurs

412 logements du parc privé aidés.

8 opérations neuves (parc social) de construction aidées par le Département, représentant **89 logements**.

720 familles ayant bénéficié d'une aide à l'accès ou au maintien dans le logement.

Le Département a subventionné **501 logements** au sein des parcs privé et social du territoire (sur ses fonds propres).

2 270 aides individuelles ont été accordées représentant un montant total versé de 807 024 € (soit un montant moyen d'aide qui s'élève à 355 €).

• Bilan 2018

En 2018, le Département a subventionné, sur ses fonds propres :

- la réhabilitation ou l'amélioration de 412 logements du parc privé (dont 93 logements de propriétaires occupants âgés de plus de 70 ans sur le territoire d'Orléans Métropole), pour un montant de 292 264 €. Il s'agit essentiellement d'aides attribuées pour la réalisation de travaux soit d'amélioration énergétique, soit d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ;
- 89 logements du parc social (8 opérations) au titre de l'aide aux surcoûts pour fondations spéciales, ou de l'aide à l'équilibre financier pour projets atypiques répondant à des priorités départementales (logements personnes âgées / handicapées), pour un montant total de 367 400 €.

Par ailleurs, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, sur le territoire de compétence du Département (soit hors Orléans Métropole, sur les crédits délégués de l'Etat) :

- **452 logements** du parc privé ont été subventionnés : 385 propriétaires occupants, 10 propriétaires bailleurs et 57 copropriétaires d'un immeuble fragile ont été aidés ;

- **328 logements** du parc social ont été agréés : 71 PLAI destinés aux ménages les plus modestes, 153 PLUS classiques, et 104 logements PLS destinés aux ménages ayant des revenus supérieurs au plafond du logement PLUS (contre 99 PLS en 2017).

623 familles ont bénéficié d'une aide en vue d'accéder à un logement (premier loyer, dépôt de garantie, équipement mobilier et ménager de première nécessité...).

97 familles ont eu une aide au titre du maintien dans le logement (dettes de loyer, dettes de charges locatives, assurance habitation).

1 032 familles ont eu une aide leur permettant de résorber leurs dettes d'énergie ou d'eau.

(à noter qu'une famille peut bénéficier de plusieurs types d'aides).

884 ménages ont bénéficié d'un nouvel appui individualisé dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement en 2018.

• Actions de développement durable

En 2018, les aides accordées au titre du programme "Habiter Mieux" se sont poursuivies.

323 logements ont ainsi bénéficié de subventions de l'Etat et du Département pour des travaux d'amélioration énergétique. Plus de la moitié de ces logements bénéficie, après travaux, d'un gain de performance énergétique de plus de 35 %.

L'ADIL-Espace Info Energie, que subventionne le Département, renseigne et conseille gratuitement, sur le plan tant financier, juridique que technique, le public sur tous les dispositifs d'aides existants en matière de rénovation énergétique.

Par ailleurs, les actions visant à l'amélioration thermique des logements sont une composante obligatoire des différentes Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mises en place par les collectivités sur le territoire Loirétain, lesquelles sont soutenues et accompagnées par le Département.



Facilité le parcours de l'utilisateur



Clarifier et coordonner territorialement les acteurs au profit des usagers

• Indicateurs

- **697 usagers** ont bénéficié d'un accompagnement global (Département et Pôle Emploi) ;
- **719 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement au titre de la "Garantie Jeunes" sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

• Bilan 2018

Suite à la signature de la convention de partenariat avec Pôle Emploi le 8 janvier 2016, 697 usagers ont bénéficié de l'accompagnement global en 2018 grâce à la collaboration renforcée entre les services du Département et Pôle Emploi.

L'instauration au 1^{er} septembre 2016 de la "Garantie Jeunes", a permis la mise en place d'un accompagnement global assuré par les missions locales en faveur des jeunes âgés de 16 à 25 ans, ainsi qu'une allocation forfaitaire mensuelle. En 2018, 719 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes tout au long de l'année avec les trois missions locales du Loiret (Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers). 602 jeunes étaient en cours de parcours au 31 décembre 2018.

Lutter contre la fraude



Agir contre la fraude et prévenir les indus

• Indicateurs

273 870 € de trop perçus constatés par les contrôleurs du Département.

1 355 667 € ont été perçus en 2018 sur les indus RMI/RSA

• Bilan 2018

En 2018, le montant des sommes recouvrées en matière d'indus RMI/RSA s'est élevé à **1 355 667 €**.

Veiller et contrôler pour une juste attribution de l'allocation RSA

• Indicateurs

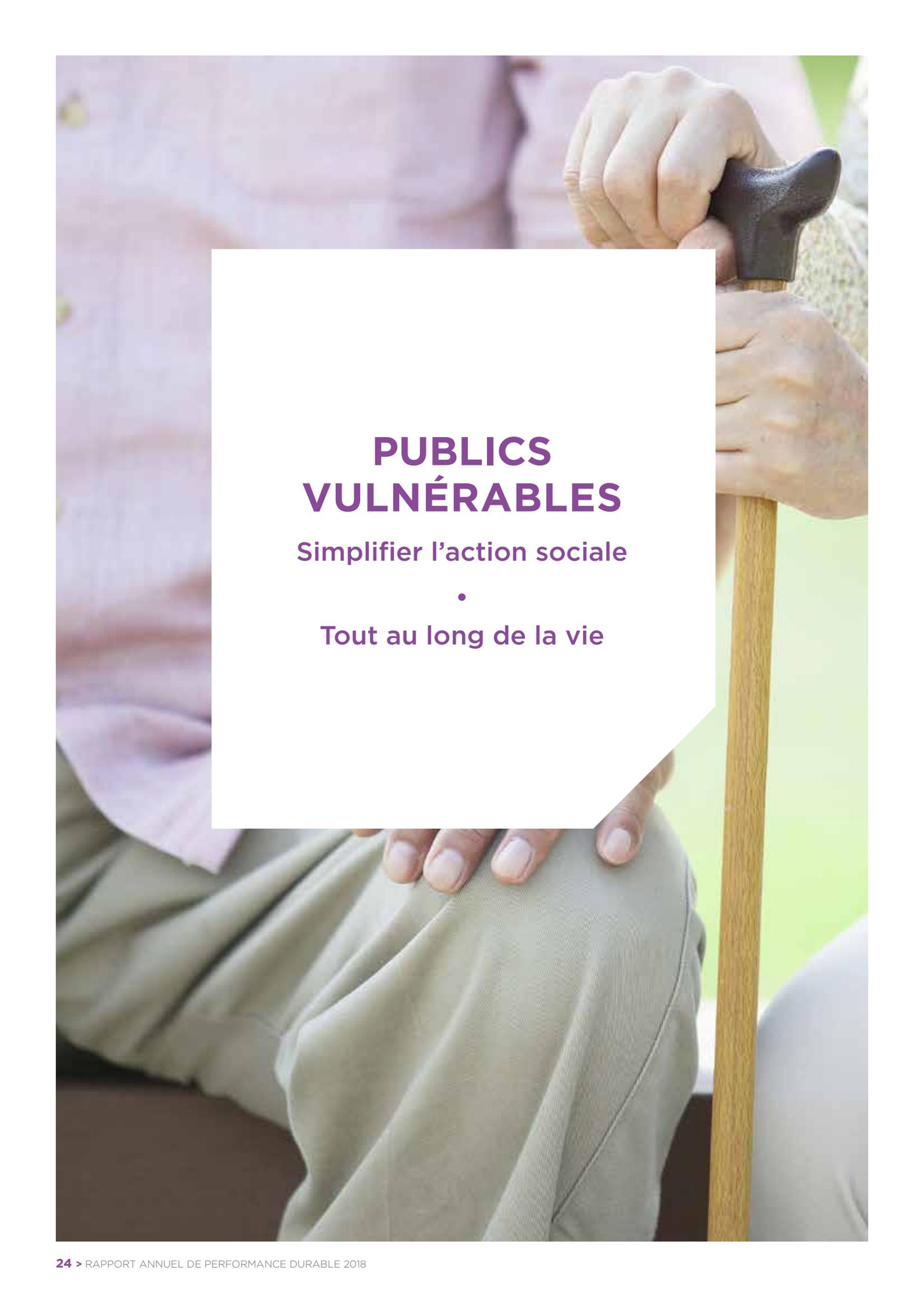
75 nouveaux dossiers pris en charge au titre du contrôle RSA. Sur les **105 dossiers clos**, **67 %** des bénéficiaires contrôlés ont fait l'objet d'une révision de leur dossier et d'une sortie du droit **54 amendes administratives** ont été prononcées suite à la mise en place de la commission d'examen des fraudes au RSA.

• Bilan 2018

En 2018, le contrôle RSA réalisé par le Département a permis le traitement de 105 dossiers et 70 d'entre eux ont fait l'objet de révision (révision simple ou fraude).

Le montant des indus calculé à ce jour sur les dossiers contrôlés et clos en 2018 s'élève à **273 870 €**.





PUBLICS VULNÉRABLES

Simplifier l'action sociale

•

Tout au long de la vie

« LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE ET SOUTIENT LES PUBLICS VULNÉRABLES OU FRAGILISÉS »



ALEXANDRINE LECLERC
Présidente de la Commission
Enfance, Personnes âgées
et Handicap

L'année 2018 a été une nouvelle fois très active. Mise en œuvre de la « Réponse Accompagnée Pour Tous », rencontre de l'Autonomie, réflexions sur l'inclusion, signatures de contrats de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, développement du Plan Loiret Bien Vieillir, poursuite de la prévention de perte d'autonomie via la Conférence des Financeurs. Autant d'actions et de projets au service des Loirétains.

En 2019, nous poursuivrons ce même rythme soutenu, en adéquation avec le schéma de cohésion sociale.

Simplifier l'action sociale



Optimiser l'ensemble des dispositifs d'accueil avec Loiret solidarité

• Indicateurs

229 contrats de complémentaire santé signés par des foyers Loirétains en 2018, portant le nombre de contrats signés à **915**, soit environ 1 500 personnes couvertes par le dispositif.

• Projets

Loiret Solidarité : 2019.

• Bilan 2018

Les travaux menés dans le cadre de Loiret & Solidarité consistent à :

- organiser un guichet unique de proximité, porte d'entrée unique vers les politiques sociales ;
- élaborer un dossier social personnalisé informatique, de l'utilisateur (système d'information unique, sécurisé à travers un identifiant numérique) ;
- installer une gouvernance départementale intégrée.

Le Département, en partenariat avec Actiom, association d'assurés, propose une complémentaire santé accessible à tous les Loirétains depuis septembre 2016. Le nombre d'adhésions à la complémentaire santé enregistre un ralentissement en 2018 (229 contrats signés) malgré les permanences assurées sur le territoire et la plateforme web dédiée.

Créer la Maison De l'Autonomie (MDA) et mettre en place un interlocuteur unique

• Indicateurs

11 273 usagers (contre 10 797 usagers en 2017) reçus au niveau de l'accueil physique de la MDA (+4 %).

42 176 demandes pour l'année 2018 dont :

- **3 979** demandes d'allocations adultes handicapés (AAH) ;
- au 31/12/2018, **9 382 usagers** ont demandé la Carte de Mobilité Inclusion contre 6 844 en 2017.

40 928 décisions prises dont :

- **7 459** décisions de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- **7 426** décisions d'orientation professionnelle ;
- **1 321** décisions d'orientation vers une inclusion scolaire ;
- **917** décisions d'Aide à la Vie Scolaire. **24 CDAPH** se sont déroulées (12 adultes et 12 enfants).

Le délai moyen annuel de traitement des demandes s'améliore passant de 2,91 mois en 2017 à **2,78 mois**.

Chiffres APA et PCH (au 31 décembre 2018) :

- **8 357 bénéficiaires** de l'APA domicile pour un montant de **29 971 856,97 €**.

3 913 décisions ont été prises dont 2 670 pour l'APA à domicile, 451 pour l'APA en établissement 563 pour l'aide sociale PH. Pour 2019, les objectifs du service prestations sont le transfert de l'instruction des premières demandes d'APA à domicile aux territoires (MDD) et la mutualisation des missions (APA en établissements, ACTP, aide sociale PA et PH) ;

- **2 645 bénéficiaires** de la PCH à domicile pour un montant de **9 442 818,75 €** ;

- **400 bénéficiaires** de la PCH établissement pour un montant de **408 681,87 €**.

Accueil familial :

- en 2018, le département compte **70** accueillants familiaux, ce qui représente **145 places**. Au 31 décembre, **122** personnes étaient accueillies (40 personnes âgées et 82 personnes handicapées) ;

- le budget de formation des accueillants familiaux s'élève à 7 000 € pour les personnes âgées et 7 000 € pour les personnes handicapées.

• Bilan 2018

Une poursuite du travail mené sur l'amélioration des délais de réponses dans le cadre réglementaire (2,78 mois par dossier).

Le déploiement de la démarche "Réponse Accompagnée Pour Tous" (RAPT) entreprise par la MDA du Loiret a été reconnue par l'ensemble des partenaires du territoire Loirétains. Les commissions de situations critiques ARS/MDPH ont été remplacées sous le format d'un Groupe Opérationnel de Synthèse (GOS) suite à la généralisation de la démarche RAPT au 01/01/2018. La démarche permet une meilleure coordination des acteurs dans le but de construire collectivement des réponses et des solutions adaptées aux besoins et attentes des personnes accompagnées.

Sur les 103 "Plans d'Accompagnement Global" signés en 2018, 30 concernent des adultes et 73 des enfants (dont 33 bénéficiant d'un suivi soit administratif soit judiciaire en protection de l'enfance).

Un renforcement de la qualité de l'accueil tant physique que téléphonique du fait de la pérennisation des effectifs.

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFFPA) a financé 93 actions de prévention de la perte d'autonomie représentant un montant global attribué de 688 061€ suite au lancement de 2 appels à initiatives.

L'année 2018 a été l'occasion d'adopter le diagnostic des besoins des personnes âgées et le programme coordonné de financement permettant ainsi de définir la feuille de route pour la période 2019-2023. Les 14 résidences-autonomie du territoire ont perçu 280 882€, au titre du Forfait-autonomie, représentant 362 € par place autorisée.

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), installé en octobre 2017, s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année 2018. Les bureaux des 2 formations ont installé leurs commissions.

5 avis ont été rendus par le CDCA : Programme Régional de Santé (PRS), Schéma de cohésion sociale, Rapport d'activité 2017 de la MDPH, Rapport d'activité 2017 de la Conférence des Financeurs, Programme coordonné de financement de la Conférence des Financeurs (2019-2023).

Poursuite de la mise en oeuvre de la Carte Mobilité Inclusion, de la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous et mise en place du téléservice MDPH en ligne. La MDPH s'est mise en conformité avec la Réglementation Générale Pour la Protection des Données, avec notamment la nomination d'un délégué à la protection des données.

• Actions de développement durable

Poursuite de l'action en facilitant l'autonomie des personnes âgées, leur maintien à domicile, leur accès à la santé et à la culture, le Département s'inscrit pleinement dans les finalités d'épanouissement, de cohésion sociale et de solidarité intergénérationnelles liées au développement durable.

Tout au long de la vie



L'amélioration de la prévention médico-sociale pour le bien-être des enfants avec la protection maternelle et infantile et pour les mineurs confiés à l'Aide sociale à l'Enfance

• Indicateurs

4 683 enfants de 4 ans, soit **56 %** d'une même tranche d'âge, ont bénéficié d'un bilan en école maternelle. Parmi ces enfants, **17,6 %** présentaient des troubles visuels pour lesquels une orientation, auprès d'un ophtalmologue, a été effectuée.

32 % des jeunes Loirétains de 13 à 18 ans ont été concernés par une action collective de prévention de la santé sexuelle organisée par les Centres de Planification et d'Education Familiale (29 % en 2017).

• Bilan 2018

Le Département du Loiret poursuit ses actions de prévention et de dépistage auprès des plus vulnérables comme les anciens grands prématurés dans le cadre du réseau Grandir en Région Centre Val de Loire (GERC) : 4 médecins formés sont ainsi référents.

Le service de PMI organise également des bilans médicaux pour les enfants de moins de 7 ans confiés à l'ASE, afin de prendre en compte leurs besoins en termes de santé et de les orienter vers une prise en charge plus adaptée si nécessaire.

L'accompagnement de la parentalité pour affirmer la politique de prévention précoce en matière de politique familiale

• Indicateurs

En termes de prévention précoce, la préparation à la parentalité par **l'entretien prénatal précoce (EPP)** est une action forte ; 434 EPP ont ainsi été réalisés par les 4 sages-femmes de PMI auprès de femmes enceintes, donnant lieu à 102 accompagnements médico-sociaux.

51 % des enfants nés dans le Loiret ont bénéficié d'une intervention précoce de la PMI dans les 2 mois suivant leur naissance.

1 942 séances de consultations médicales destinées aux jeunes enfants de moins de 6 ans (8 226 enfants vus au moins 1 fois) ont été proposées dans le Loiret, soit 2 séances hebdomadaires de plus par semaine par rapport à 2017.

• Bilan 2018

La parentalité est un axe d'intervention majeur du service de PMI en termes de prévention précoce. L'ensemble des activités de la PMI tel que le suivi des femmes enceintes, les interventions post-natales et les consultations médicales, participent à l'accompagnement de la parentalité.

Le service de PMI intervient également au sein de la nurserie du centre pénitentiaire d'Orléans Saran (sages-femmes, puéricultrices, médecins) où les femmes incarcérées peuvent garder leur enfant de moins de 18 mois avec elle. Cette intervention permet de travailler le lien mère-enfant.

Le dispositif d'accueil préventif en crèche (places financées par le Département) pour les enfants de familles en situation de vulnérabilité a par ailleurs permis à 61 enfants de bénéficier de ce dispositif de prévention.

Diversifier l'accompagnement des mineurs suivis et confiés à l'aide sociale à l'enfance

• Indicateurs

L'évolution du dispositif global de protection de l'enfance s'est notamment traduite par la création de **12 places** en appartement pour préparer l'autonomie des jeunes confiés à l'ASE et de **3 places** pour l'accompagnement de jeunes mères mineures confiées à l'ASE sans qu'une protection spécifique de leur enfant ne soit engagée.

On recensait **263 mineurs confiés à l'ASE** au 31 décembre 2018, au titre du Dispositif de placement à domicile.

Un travail de fond sur le statut des assistants familiaux employés par le Département s'est également poursuivi dans une volonté de cohérence avec la situation des autres agents du département, tout en tenant compte de la spécificité du métier. Par ailleurs, **32 assistants familiaux** ont été recrutés en CDI pour 23 départs.

L'unité MNA a été fortement impactée par le nombre de demandes d'évaluation (**1325 arrivées en 2018** contre 985 en 2017). Au 31 décembre 2018, **427 MNA** étaient pris en charge par le Département dont 296 confiés par décision judiciaire.

• Bilan 2018

Le déploiement du placement à domicile s'est poursuivi avec la mise en oeuvre du dispositif sur le Pithiverais (AIDAPHI) et sur le Giennois et le Montargois (VAGA) à partir de septembre 2018 ; son impact sur les autres dispositifs de protection de l'enfance sera évalué au second semestre 2019.

Parallèlement, le centre maternel a évolué en centre parental afin de permettre l'accueil de mère et de parents, à ce stade uniquement pour un accompagnement le jour puis à l'issue de travaux courant 2019 également la nuit.

L'effort pour les MNA s'est porté sur la recherche de logements diffus pour les plus autonomes (baux meublés, internat en CFA, etc.). Des familles solidaires se sont manifestées. Le service travaille avec elles à une reconnaissance de ce statut.

Garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

• Indicateurs

14 sites mis en accessibilité.

• Projet

Réalisation de l'agenda d'accessibilité aux personnes handicapées : 2021.

• Bilan 2018

L'accessibilité des bâtiments départementaux est une priorité pour le Département qui a mis en place :

- un programme pluriannuel de l'agenda d'accessibilité revisité ;
- l'intensification de la communication institutionnelle.

Suite à la réalisation des deux premières tranches des travaux (environ 1 M€), la programmation a été revue afin de passer de 7 à 3 tranches de travaux pour un budget de 2,3 millions d'euros par an en moyenne. La fin de ce programme est prévue en 2021.

An aerial photograph of a town, likely in France, showing a mix of residential buildings, green spaces, and a river. A prominent water tower stands in the center of the town. The river flows through the landscape, with a road crossing it. The overall scene is a blend of urban and natural environments.

PROXIMITÉ

Développement économique
et emplois durables

•

Solidarité territoriale

•

Accès à la culture

•

Coopération internationale

« PROXIMITÉ, SOLIDARITÉ, EGALITÉ D'ACCÈS SONT LES VECTEURS D'ATTRACTIVITÉ DU LOIRET »



LAURENCE BELLAIS
Présidente de la Commission
Développement des Territoires,
Culture et Patrimoine

Proximité, Solidarité, Égalité d'accès sont les vecteurs d'attractivité de notre département.

À travers ce Rapport Annuel de Performance Durable 2018, c'est l'ensemble des schémas et des soutiens que notre collectivité met en oeuvre, que vous mesurerez en matière :

- d'initiatives de développement local ;
- de valorisation de l'offre touristique loirétaine ;
- de déploiement du Haut et Très Haut Débit ;
- d'accessibilité des services publics et des services de santé ;
- d'accès équitable à la culture.

Les membres de la Commission « Développement des Territoires, Culture et Patrimoine » - sensibles à un aménagement équilibré des territoires - remercient l'implication de tous les agents - services et développeurs territoriaux - à l'instruction des nombreux dossiers reçus cette année encore, et poursuivent avec passion leur ambition d'être au service des Loirétains.

Développement économique et emploi durable



Soutenir les initiatives de développement local dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les EPCI

● Indicateurs

300 000 € versés à Loire&Orléans Eco.
72 750 € - Convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
10 000 € - Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie .
27 000 € versés à Initiative Loiret .
965 900 € ont été investis dans les 4 zones sous maîtrise d'ouvrage départementale.

● Projets

ZA-ZAC de Limère : 2019.
ZA-ZAC Portes du Loiret : 2020.

● Bilan 2018

Le Département souhaite renforcer sa relation auprès des EPCI en faveur du développement économique de leur territoire et les accompagner dans la mise en œuvre de leur compétence économique. C'est pourquoi, le Département a maintenu notamment sa participation financière à Loire&Orléans Eco qui poursuit ses missions d'accompagnement des entreprises et apporte une réponse globale aux besoins du développement économique sur les territoires, par une offre de services de proximité en faveur des EPCI du Loiret. En 2018, une convention de partenariat entre le Département et Loire&Orléans Eco a défini, dans un cadre de réciprocité, des actions spécifiques à réaliser, orientées vers l'attractivité du Loiret et la solidarité territoriale.

Le Département a finalisé la commercialisation de la ZAE d'Ormes. Le bilan pour le Département est positif de plus de 40 000 euros.

Le Département a lancé en 2018 sur la ZAC des Portes du Loiret une nouvelle tranche de travaux afin d'en poursuivre la commercialisation.

La commercialisation de la ZA de Limère sera finalisée en 2019 et la ZAC sera supprimée.

Maintenir une présence commerciale dans les communes rurales

● Indicateurs

67 communes sans aucun commerce de proximité .
54 communes avec un seul commerce de proximité alimentaire dont **34** de moins de 500 habitants .

● Bilan 2018

Un travail collaboratif a été engagé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour mener une étude sur le commerce rural de proximité dans une optique de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. L'objectif est de pouvoir identifier les fragilités sur les territoires du Loiret afin d'apporter une aide à la décision aux communes et EPCI ainsi qu'aux partenaires du Département qui oeuvrent sur le sujet.

Promouvoir l'agriculture et l'économie forestière

● Indicateurs

691 835 € pour soutenir les investissements agricoles.
237 120 € versés à la Chambre d'Agriculture du Loiret.
31 700 € versés pour **10** manifestations agricoles.
50 000 € versés pour le dispositif Loiret Ecoute Active.
1 010 655 € consacrés à l'agriculture loirétaine tant en investissement qu'en fonctionnement.

● Bilan 2018

Le Département a maintenu son aide financière aux investissements des exploitations agricoles, malgré un contexte législatif contraint par la loi NOTRe du 7 août 2015. Son intervention s'inscrit désormais dans le cadre du PCAE piloté par la Région Centre-Val de Loire. A ce titre, depuis 2017, 36 dossiers ont ainsi été financés par le Département pour un montant total de 691 835 € dont 65% auront principalement bénéficié à la filière avicole. Cet engagement financier a également permis à chaque porteur de projet aidé de mobiliser, en contrepartie, du FEADER. L'action départementale se traduit également par un soutien financier historique à l'organisation de manifestations agricoles dans le Loiret. Il s'attache en effet à aider ces moments forts pour la vie des territoires qui valorisent le savoir-faire et la richesse des filières et des métiers. Enfin, le Département reste attentif aux préoccupations agricoles en poursuivant son partenariat avec la Chambre d'Agriculture et en soutenant financièrement Loiret Ecoute Active.

Développer et valoriser l'offre touristique

● Indicateurs

1 501 550 € versés à **4** organismes touristiques dont l'Agence de Développement et de Réserve Touristiques du Loiret (ADRTL), appelée "Tourisme Loiret".

● Bilan 2018

Sur les 29 objectifs définis au schéma départemental de développement touristique 2017-2021 et pilotés par Tourisme Loiret , **18 sont engagés et en cours de réalisation (62 %)**, **8 sont réalisés ou sur le point de l'être (28 %) et 3 restent encore à mettre en œuvre (10 %)**.

Quant à l'action départementale, elle s'est concrétisée par le rachat à l'État du canal d'Orléans , entériné, en octobre 2018 par les élus départementaux pour une valeur de 500 000 €.

● Actions de développement durable

"Un Programme Alimentaire pour Tous d'ici 2020!" : le Département et la Chambre d'Agriculture se donnent l'ambition de définir un Plan Alimentaire Territorial pour le Loiret afin d'améliorer et relocaliser l'alimentation des Loirétains.

Un état des lieux de la production agricole et l'identification des besoins permettront de mettre en place des actions destinées notamment à :

- faciliter l'accès de tous aux produits locaux
- développer l'économie locale en favorisant l'achat de produits agricoles du Loiret par les acteurs du territoire (restaurateurs, artisans, industries agroalimentaires, ...)
- offrir de nouvelles opportunités aux artisans et aux agriculteurs ;
- favoriser l'approvisionnement local en restauration collective (écoles, collèges, établissements de santé,...).



SOCIAL



BIEN-ÊTRE



ECORESPONSABLE



CLIMAT

Reduire la fracture numérique avec le Très Haut Débit

• Indicateurs

90,5 % des foyers au dessus du seuil de 3 Mbit/s en ADSL soit + **1,1 %** en un an.

53,3 % des foyers au dessus du seuil de 30 Mbit/s (ADSL, câble, FTTH) soit + **6 %** en un an.

• Projet

Lysseo (Loiret THD) : 2024.

• Bilan 2018

Les événements structurants de l'année 2018 pour le Très Haut Débit :

- actualisation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique avec de nouveaux objectifs ambitieux (8 Mbit/s pour tous fin 2020 et la fibre pour tous d'ici fin 2025);
 - la conclusion du troisième avenant à la DSP Lysseo étendant encore l'emprise du réseau ;
 - la mise en place du cadre technique et conventionnel pour le développement du THD Radio (déploiement de 40 émetteurs d'ici fin 2020) ;
 - 20 sites de "montée en débit" ont été réalisés, portant le total des sites à 87 sites sur un total de 122 (soit 71 % de l'objectif global) à fin 2018 ;
 - 45 000 prises FTTH (soit 54 % de l'objectif global) ont été réalisées et la commercialisation est effective sur les communes d'Amilly, Châlette sur-Loing, Villemandeur, Gien, Briare, Châteauneuf sur-Loire Neuville, Pithiviers, Courtenay. A fin 2018, on dénombrait 3 500 abonnés fibre sur le réseau FTTH Lysseo ;
 - 65 sites techniques ou entreprises (publiques ou privées) se sont raccordés en fibre dédiée (entreprise) au réseau Lysseo en 2018 ;
- L'avenant n°3 à la DSP Lysseo (janvier 2019) permettra d'améliorer l'ambition du projet avec, notamment, 7 nouvelles opérations de montée en débit et 8 communes FTTH supplémentaires.

Soutenir les investissements locaux structurants

• Indicateurs

1,7 M € de subventions octroyées aux communes à faible population (moins de 650 habitants).

7,2 M € de subventions octroyées aux communes pour des projets d'intérêt communal (AAP).

587 000 € de subventions octroyées aux communes pour des travaux de sécurité sur RD en agglomération.

16 contrats départementaux de soutien aux projets structurants signés avec les 16 EPCI du Loiret pour un montant global de **25 M€**.

38 M € de subventions octroyées pour **11 projets** de rayonnement départemental et supra-départemental.

• Bilan 2018

Il a été ajouté, aux Volets 3 et 3 bis FAPO, un volet 3 ter destiné aux travaux de sécurité sur route départementale en agglomération avec une enveloppe dédiée d'1 M € par an jusqu'en 2021 répartie par canton.

Sur l'ensemble du Volet 3, depuis 2017, 1 244 projets ont été soutenus à hauteur de 18 M€ de subventions.

Afin de renforcer les liens avec les communes et de leur présenter l'offre d'accompagnement du Département, des Rendez-vous des territoires ont été organisés en mai-juin 2018 sur les 5 territoires du Département. Plus de 200 communes y ont participé.

Conforter et élargir l'offre de services territoriaux mutualisés

• Indicateurs

17 adhérents au SMO (100% des EPCI hors Orléans Métropole).

• Projet

Syndicat mixte Loiret Numérique : l'Agence Loiret Numérique a été créée en décembre 2016. Sa 1ère phase de déploiement se poursuivra jusqu'à fin 2021.

• Bilan 2018

Le syndicat mixte ouvert "Agence Loiret Numérique" a consolidé les briques existantes de son offre de tronc commun tout en l'enrichissant avec l'accès pour tous à la solution ACCEO pour l'accueil des personnes à déficience auditive. L'année 2018 a également permis la constitution d'une première offre à la carte d'envergure avec l'inscription d'une solution Gestion de Relation avec les Citoyens au catalogue. Enfin, pour penser son avenir, l'Agence Loiret Numérique a organisé un séminaire de veille technologique et un forum ouvert pour construire collectivement les services de demain.

L'année 2019 va permettre les premiers déploiements de la solution de Gestion de la Relation avec les Citoyens au sein des EPCI et communes membres. Ce déploiement permettra de proposer une solution innovante aux usages loirétains avec la mise en oeuvre d'un portail multi collectivités unique en France. Les premiers développements suite au forum ouvert verront également le jour ainsi qu'une nouvelle offre à la carte sur l'e-éducation.

Participer à l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics

• Indicateurs

6 champs de services étudiés .

16 orientations définies dans un programme d'actions .

• Projet

Elaboration du schéma d'accessibilité des services au public : le schéma a été adopté par l'assemblée départementale le 14 décembre 2018.

• Bilan 2018

En copilotage avec l'Etat et en concertation avec les acteurs du territoire, le Département a élaboré un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Par ce document, l'objectif est d'améliorer le maillage territorial pour un accès équilibré aux services et d'adapter l'offre de services aux évolutions et besoins des usagers. Pour ce faire, une liste de services publics existants a été dressée. Puis une analyse croisée de l'offre et des besoins sur six champs de services ont permis de définir 16 préconisations orientant l'action dans le département. Une phase de consultation des EPCI à fiscalité propre du Loiret a également été réalisée en 2018, afin de recueillir l'avis de ces acteurs de proximité. L'Assemblée départementale a adopté ce schéma lors de sa session des 13 & 14 décembre 2018. Ce dernier a été ensuite entériné par arrêté préfectoral.

Accès à la culture



Mettre en œuvre une politique efficace et lisible de soutien aux acteurs culturels

• Indicateurs

Le Département favorise les pratiques culturelles à travers le soutien de près de **350 associations** dont **40%** ont leur siège social dans les communes de moins de 10 000 habitants.

• Bilan 2018

Le Département a apporté un soutien aux acteurs culturels et une aide à la construction et à l'aménagement d'équipements à vocation culturelle. A ce titre, 216 872€ de crédits ont été attribués en 2018.

Promouvoir la Lecture Publique grâce à l'action de la Médiathèque départementale

• Indicateurs

170 bibliothèques mobilisées lors de 6 ateliers en territoires pour l'élaboration du schéma départemental de Lecture Publique.

Organisation de **5 événements** associant médiations et formations.

Participation à **10 manifestations** culturelles nationales et locales.

Soutien de **20 projets** culturels locaux.

• Bilan 2018

Le développement de la politique publique sur le territoire :

- déroulement du Schéma de lecture publique ;
- signature du Contrat Territoire-Lecture entre l'Etat et le Département du Loiret le 31/05/2018.

Le numérique : conception et mise en service du portail Loiretek.

Les animations :

- 1^{ère} Journée des *Rendez-vous de la lecture publique* : 170 participants, comprenant Elus, auteurs, artistes, professions des bibliothèques, de l'Education, de la Culture ;
- 1^{ère} édition de *BiblioCyclette*, itinérance culturelle à vélo, mettant en valeur l'investissement des bibliothèques dans les territoires : 700 personnes (public familial, touristes, centres de loisirs...) ;
- 5^{ème} édition du prix littéraire *MangaLoiret* (407 votes, 80 partenaires dont 43 collèges, 29 bibliothèques et 6 lycées).

L'Ingénierie et accompagnement des bibliothèques du réseau :

- création (Sury aux Bois) ;
- développement (Auxy - Puisseaux) ;
- projet de service (Saint-Cyr-en-Val) ;
- accompagnement (Communauté de Communes Val de Sully).

Un renforcement de l'ingénierie auprès des territoires et une mise en place d'une offre de formation et sa déclinaison auprès des bibliothécaires du réseau est en cours.

Soutenir l'enseignement et la diffusion des pratiques artistiques

• Indicateurs

Un soutien départemental constant sur l'ensemble du territoire.

Le FACC a permis la présentation de **127 spectacles** dans les communes de moins de 10 000 habitants.

L'aide aux écoles de musique, de danse et de théâtre a permis de soutenir **80 écoles**.

194 structures culturelles soutenues.

20 ateliers de pratique artistique ont bénéficié d'une aide.

110 artistes et 29 artisans d'art ont ouvert leurs portes pour les « Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes » et encore **36 établissements** ont participé à au dispositif « Collège au Cinéma » en 2017-2018.

• Bilan 2018

Poursuite de l'action départementale en faveur de l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, de la pratique artistique et du développement de la culture cinématographique à destination des collégiens.

Le soutien et l'accompagnement des pratiques artistiques sont une priorité départementale.

Développer le rayonnement du festival de musique de Sully et du Loiret

• Indicateurs

Le taux de fréquentation de l'édition 2018 a atteint **82,62%**.

Pour sensibiliser la jeunesse à la musique classique, le Département a organisé des concerts à destination des collégiens et des élèves des écoles primaires.

• Bilan 2018

La démarche de développement du Festival de Sully et du Loiret a continué en 2018 avec l'augmentation du nombre de concerts, et du nombre de spectateurs en passant de 7 766 spectateurs en 2017 à 8 500 en 2018. En revanche le développement de la recherche de sponsors a rencontré une baisse avec le non renouvellement du partenariat avec Allianz suite à la réorganisation de son fonctionnement interne. Cette baisse a été compensée par l'augmentation des subventions publiques et des recettes de la billetterie.

Le Département souhaite donner un nouvel élan à ce festival en l'intégrant dans une stratégie touristique et culturelle, avec un réel enjeu autour du développement du mécénat. Un groupe de travail doit se réunir au second trimestre 2019.

• Projet

Développer le rayonnement du Festival de Sully-sur-Loire : 2019



Soutenir les initiatives en faveur du développement des Etats émergents

• Indicateurs

16 000 € de subventions en 2018 au titre de l'AAP "Loiret coopération".

7 000 € de subventions pour les actions de coopération avec le Judet d'Olt et la Chambre d'Agriculture du Loiret.

• Bilan 2018

L'appel à projets annuel "Loiret coopération" vise à soutenir des actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire des associations à caractère de coopération internationale et de développement durable, à destination des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement du Ministère des Affaires Etrangères.

6 dossiers ont pu être financés dans le cadre de cet appel à projets, avec l'expertise de l'AFCCRE et de Centraider .

Dans le cadre de la coopération avec le Judet d'Olt en Roumanie, une pièce de théâtre d'un auteur roumain a été montée avec huit élèves roumains et leurs deux professeurs , grâce à l'appui de la Compagnie Clin d'œil de St Jean de Braye. Cette pièce a été jouée en français et en roumain, à Paris, et dans le Loiret avec la collaboration de huit collégiens d'Olivet. Ces derniers ont été également reçus à Slatina par le Judet d'Olt pour jouer la pièce dans différents lieux scolaires et culturels. Cette rencontre interculturelle a été riche d'enseignement.

Favoriser l'ouverture et la mobilité européennes des jeunes Loirétains

• Indicateurs

8 700 € de subventions octroyées en 2018 dans le cadre de l'appel à projets "éducation à la citoyenneté, à la solidarité, à l'interculturalité pour la mobilité, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes de 11 à 17 ans".

• Bilan 2018

Le Département s'est associé pour la seconde année à la Direction Régionale et Départementale Déléguée à la Jeunesse, aux Sports et à la Cohésion Sociale du Loiret (DRDDJCSCL) pour la mise en œuvre d'un appel à projets visant notamment à favoriser la citoyenneté européenne et la mobilité des jeunes Loirétains de 11 à 17 ans. Trois projets ont ainsi pu être financés .

• Actions de développement durable

Dans le cadre de "Loiret Coopération", le Département soutient des projets de coopération internationale et de développement durable, répondant à des thématiques particulières : la santé, l'éducation, l'économie sociale et solidaire mais aussi l'égalité femmes/hommes, la non-discrimination et l'impact des projets sur l'emploi.

Le Département accompagne également des actions menées par la Chambre d'Agriculture du Loiret visant à promouvoir les systèmes coopératifs en agriculture dans le Judet d'Olt (appui à la définition de projets d'irrigation, échanges sur les programmes de formation initiale et continue, réalisation d'études techniques et économiques...) et à aider les agriculteurs à se structurer dans le respect de l'environnement (accueil de plusieurs étudiants roumains dans des exploitations agricoles françaises).



A young boy in a pink shirt is climbing a grey rock wall with colorful holds. The wall has a section of orange on the right side. The boy is looking back over his shoulder with a smile.

RÉUSSITE DES JEUNES

Réussite éducative

•

Qualité nutritionnelle

•

Enseignement supérieur

•

Attribution
des aides sportives

•

Protection
de l'environnement

« TOUT FAIRE POUR QUE LE LOIRET SOIT UNE TERRE DE RÉUSSITE POUR LES JEUNES »



GÉRARD MALBO
Président de la Commission
Éducation, Jeunesse, Sport
et Environnement

Construire, entretenir les collèges, suivre les aides à l'université, soutenir les associations sportives, se soucier de la préservation de notre planète, tels sont les thématiques aux cœurs des débats de notre Commission et des conseillers départementaux investis dans ces actions.

Qu'il me soit permis de remercier très chaleureusement les équipes des services départementaux pour la qualité des dossiers présentés à l'Assemblée départementale.

Le Conseil départemental entend longtemps faire perdurer son action comme acteur majeur de la proximité au service des Loirétains.

Réussite éducative



Poursuivre et achever le programme d'investissement des collèges

• Indicateurs

Le taux d'avancement du PPI 2016/2020 est de **28,5%**.
2 collèges restructurés ou construits sur 7 collèges inscrits.

• Projets

Restructuration de la demi-pension de la Ferté-Saint-Aubin : le projet a été achevé en décembre 2018.
Reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency : septembre 2020.
Construction du collège Orléans Nord-Est : septembre 2020.
Construction des deux collèges à Pithiviers : septembre 2021.
Restructuration et extension du collège de Tigy : septembre 2022.
Etude reconstruction du collège André Malraux : fin 2019.

• Bilan 2018

La hausse des effectifs se poursuit dans le Département du Loiret. A la rentrée de septembre 2018, les collèges du Loiret ont accueilli plus de 31 000 collégiens scolarisés dans les 57 collèges publics, **300 collégiens de plus** que l'année précédente, soit plus d'un demi-collège.

Le Département poursuit le programme d'investissement des collèges pour un montant d'environ 100 millions € sur 5 ans, voté en juin 2016. Les projets se concrétisent en concertation avec la direction départementale des services de l'Education Nationale, les établissements, les parents d'élèves et les collectivités locales.

Le projet de restructuration de la demi-pension du collège de La Ferté-Saint-Aubin s'est achevé en décembre 2018. Le permis de construire a été déposé pour le collège Orléans Nord-Est. La consultation des entreprises a été lancée.

Des documents de conception ont été élaborés pour le projet de reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency.

Un deuxième concours de maîtrise d'oeuvre a été organisé pour l'extension/restructuration du Collège de Tigy. Des études de programmation ont été menées pour le projet de construction de deux collèges sur le secteur de Pithiviers.

S'agissant du projet de reconstruction du collège André Malraux, une mise en concurrence a été lancée afin d'engager des études de faisabilité.

Entretenir le patrimoine des collèges

• Indicateurs

1,7 M€ pour l'entretien courant des collèges.

6,5 M€ pour le gros entretien et le renouvellement des équipements.

• Bilan 2018

L'entretien des collèges se décline autour de 2 axes :

- La poursuite de la politique d'entretien et de rénovation des collèges (gros entretien, renouvellement...);
- La sécurisation des abords des collèges.

En fonctionnement, le Département a dépensé près de 1,5 M€ pour l'entretien courant de ses collèges sous maîtrise d'ouvrage départementale.

De plus, des programmes de gros entretien et de rénovation ont permis par exemple de rénover plusieurs laveries dans 4 collèges, de lancer les opérations de rénovation de toiture et d'aménagement ou de créer des sanitaires à Jeanne d'Arc et à Maximilien de Sully. Des aménagements pour de nouveaux champs professionnels ont également été créés comme au collège d'Amilly.

On note également la rénovation des espaces extérieurs et de plateau sportif.

Innover pour construire le collège de demain

• Indicateurs

55 collèges en THD / **4 collèges** en HD.
57 collèges équipés de Wifi (580 bornes).
7 587 postes de travail.
671 PC portables.
715 tablettes.

• Projet

e-éducation : projet intégré dans le nouveau plan jeunesse depuis juillet 2018.

• Bilan 2018

Suite aux dysfonctionnements remontés sur le réseau Wifi dans les collèges, un audit a eu lieu au printemps 2018. Trois collèges ont été audités. Des préconisations ont été formulées. L'année 2019 permettra de mettre en place des actions correctives au travers notamment d'un groupe de travail sur les usages numériques.

La maintenance informatique, conformément à la loi Peillon, est désormais prise en charge par le Département pour les 57 collèges publics. Une vigilance sur le nombre de postes informatiques connectés a été faite aux établissements pour l'année 2019.

La plateforme "Décroche ton stage" a été reconduite avec un réseau professionnel plus important dont la participation du Département du Loiret. 41% d'inscrits en plus que l'an passé. La plateforme poursuit son amélioration en terme de fonctionnalités tant pour les élèves, que les professionnels et le back office.

Lutter contre le décrochage scolaire

• Indicateurs

122 élèves de 3ème présumés décrocheurs.

• Projet

Nouveau plan jeunesse : le plan jeunesse a été adopté en octobre 2018.

• Bilan 2018

Le Département soutient les dispositifs relais du Loiret, 6 sont rattachés à l'Education Nationale et 1 est porté par la Ville d'Orléans. Le Conseil départemental du Loiret soutient 3 classes relais (Collège Paul Eluard à Chalette, Collège Montesquieu, Collège Louis Pasteur La Chapelle Saint Mesmin).

La première cause identifiée pour les élèves en risque de décrochage scolaire est la démotivation, souvent couplée à l'indiscipline.

L'accompagnement proposé par ces dispositifs permet une re-scolarisation pour plus de la moitié des jeunes.

Encourager la jeunesse au civisme

• Indicateurs :

47 jeunes conseillers départementaux,
3 projets Jeunes 45 financés par le Département
3 collèges ont suivi la formation **IPCS** (Initiation aux Gestes et Comportements qui Sauvent).

• Projet

Nouveau plan jeunesse : le plan jeunesse a été adopté en octobre 2018.

• Bilan 2018

Un nouveau mandat de conseillers départementaux junior a débuté en avril 2018, Une Présidente junior a été élue pour la 1ère fois en octobre 2018. Suite au vote de la nouvelle politique Agir pour nos jeunes, le CDJ a évolué, pour expérimentation, en parcours citoyen dédié au travail de mémoire. 4 journées citoyennes sont proposées aux élus juniors jusqu'à la fin de leur mandat.

Ces parcours citoyens seront ensuite ouverts gratuitement à tous les jeunes collégiens, dès la rentrée de septembre, autour de thématiques diverses (santé, bien être, sport, environnement, éco-citoyenneté, etc).

3 établissements ont pu être sensibilisés (adultes et élèves) aux comportements qui sauvent dans le cadre du partenariat avec le SDIS sur les formations IPCS

Mise en place des dispositifs Agir pour nos jeunes (Appel à projets à destination des associations, des jeunes, des collèges ; Appel à Initiatives locales, Parcours citoyens, Classes de découverte, Catalogue Jeunesse).

• Actions de développement durable

Le Département parachève son engagement en faveur de la jeunesse loirétaine par l'adoption d'un nouveau plan jeunesse, garant de la solidarité territoriale, structuré en trois axes : favoriser la réussite éducative des jeunes, développer l'engagement citoyen, et soutenir l'enseignement supérieur et la vie étudiante.

Développer les circuits de proximité

• Indicateurs

22 000 repas servis par jour sur les 57 établissements du Loiret.

13 établissements en unité relais et liaison froide, soit 23% des établissements scolaires.

21,5 % de produits locaux dans les unités relais et en liaison froide.

• Bilan 2018

L'accent a été mis sur la **professionnalisation des chefs** de cuisine avec des formations organisées sur le Plan de Maitrise Sanitaire, le management d'équipe ou encore les recommandations (GEMRCN) relatives aux fréquences et grammages des repas servis en restauration collective. Cette démarche se poursuit aujourd'hui par la mise à disposition des chefs de cuisine en production d'un logiciel de gestion du Plan alimentaire.

La cuisine centrale de la Ville d'Orléans livre des repas aux collèges concernés par le mode de restauration en liaison froide ou en unités relais depuis la rentrée scolaire 2017.

La cuisine centrale a été agrandie lors de l'été 2018 pour accueillir une légumerie. Ces nouveaux locaux vont permettre de développer des approvisionnements locaux, d'augmenter les circuits courts en recevant des produits non transformés directement du producteur.

• Actions de développement durable

Le Département s'inscrit dans une démarche d'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT), dans le cadre d'une démarche volontaire avec les établissements scolaires.



Enseignement supérieur



Soutenir les établissements d'enseignement et de recherche et aux associations liées

• Indicateurs

Subvention de **50 000 €** au STUDIUM (accueil d'un chercheur étranger).
Subvention de **8 800 €** à l'université d'Orléans et CNRS, SEFCO, Centre Sciences (colloques scientifiques).
Subvention de **3 000 €** à des associations étudiants (OS'MOSES, EXERGIE, MESC2A).
Subvention de **7 820 €** à la Maison pour la Science
4 étudiants en médecine interne accueillis dans les logements de fonction des collègues.

• Bilan 2018

L'action du Département en matière d'enseignement supérieur et de recherche a été poursuivie en 2018, dans le cadre élargi du nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la Région Centre-Val de Loire.
Le Département a décidé de mettre fin au subventionnement de l'accueil de chercheurs étrangers (STUDIUM). Face à la désertification médicale dans le Loiret, le Département a lancé une expérimentation d'accueil d'étudiants en médecine interne dans les logements de fonction des collègues.
Le Département a participé pour la 1ère fois à la Fête de la Science en proposant 3 ateliers thématiques : l'archéologie, la découverte ludique des chiffres, la technologie au service de la lutte contre les incendies (en partenariat avec le SDIS). Les services ont rencontré un franc succès.
3 étudiants en médecine interne sont actuellement accueillis dans les logements de fonction des collègues de novembre 2018 à avril 2019.

• Actions de développement durable

Le bâtiment neuf de l'IUT s'inscrit dans une démarche environnementale marquée par une grande exigence d'économie d'énergie de 50 kWh e.p./m2/an équivalent au label BBC - Bâtiment Basse Consommation.

Unique en Europe, la Plateforme MIMAROC vise à soutenir le développement des technologies du sous-sol pour une transition vers une énergie décarbonée et pour l'atténuation du changement climatique avec une focalisation sur trois filières : la géothermie, le stockage d'énergie et le stockage de CO2. Elle servira à la fois, les projets dans le champ des énergies décarbonées utilisant le sous-sol, et les préoccupations liées à l'exploitation des ressources naturelles profondes et à la maîtrise des risques.

Attribution des aides sportives



Recentrer le soutien sur les manifestations sportives de haut niveau

• Indicateurs

64 structures ont été soutenues par le Département en 2018 au titre du dispositif de fonctionnement annuel (programme de subvention aux associations de haut niveau) et pour l'organisation de manifestations sportives.
En complément, **30** comités départementaux ont bénéficié d'un soutien du Département en 2018.

• Bilan 2018

Le recentrage de l'accompagnement du Département vers les manifestations sportives les plus importantes s'est accentué en 2018 via un investissement financier conséquent.

Les 5 marchés de promotion et de communication conclus avec les structures sportives professionnelles soulignent et valorisent l'image du Département et sa politique de soutien au sport de haut niveau.

Accompagner la pratique du sport pour tous les Loirétains

• Indicateurs

Les Loirétains licenciés dans une association sportive sont nombreux à être soutenus par le Département, en dépit d'une légère évolution à la baisse de **-0,9%** entre 2017 et 2018.

Le montant total des subventions attribuées aux associations sportives a baissé de **-0,85%** pour atteindre un montant de **501 399 €** suite à la mise en oeuvre du nouveau règlement adopté en 2016.

• Bilan 2018

Le soutien du Département au mouvement sportif permet à tous les Loirétains de pouvoir pratiquer le sport de leur choix.

Dans cette continuité, le projet de mandat s'axe sur le renforcement et la garantie de l'équité, ainsi que sur l'amélioration de la visibilité de l'aide et de la lisibilité des critères d'aide et des montants attribués.

L'objectif principal reste le soutien à la pratique sportive et au maximum de structures sur tous les niveaux de compétition sur l'ensemble du territoire Loirétain.

A souligner également la seconde édition de "1,2,3 BOUGEZ" basée sur le sport pour tous, qui malgré les aléas climatiques, a attiré quelques centaines de participants sur un week-end.

• Actions de développement durable

Dans une perspective de rayonnement social, le Département a développé en 2018 de nouvelles actions évènementielles afin de sensibiliser les Loirétains aux valeurs et aux bienfaits de la pratique sportive dans sa diversité.

La seconde édition de « 1,2,3...Bougez » a eu lieu en septembre dernier. Toujours dans une démarche sport/santé, l'objectif était de sensibiliser les Loirétains aux bienfaits de l'activité physique sur les conséquences de l'âge. « 1, 2, 3 BOUGEZ ! » favorise l'éclosion d'un modèle récréatif, ludique et divertissant pour aborder un thème fort : la Santé. Plus de 400 acteurs ont participé de près (animations sportives, vélo-smoothies...) ou de loin (conseil des nutritionnistes, échanges avec les professionnels...) à l'évènement.

De plus, une action de promotion autour de la Coupe du Monde de football 2018 a permis de mobiliser plus de 500 collégiens Loirétains. L'objectif était de sensibiliser les jeunes (collégiens du Loiret, adolescents des IME...) aux valeurs du football et de les faire participer aux 5 rassemblements qui ont été organisés sur l'ensemble du territoire (découverte du céci-foot, promotion de l'arbitrage et du football féminin...etc).

Protection de l'environnement



Conduire une politique préventive des risques majeurs

• Indicateurs

12 aléas identifiés et couverts par un plan.
15 Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) rédigés ou mis à jour.

• Projet

Portail de gestion des risques et crises : le portail des risques a été mis en ligne le 05/11/2018. Le déploiement du portail se poursuivra au cours de l'année 2019 (formation des communes à l'utilisation du portail, réalisation de plans communaux de sauvegarde ou d'exercices).

• Bilan 2018

La collectivité a géré la crise "neige" de février, la canicule en août ainsi que la crise des "gilets jaunes" en novembre-décembre 2018. Elle a également participé à 2 exercices de crise, dont un majeur sur le risque inondation (sur une durée d'une semaine). Le Département participe à la planification du dispositif Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) et à l'élaboration du Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux effets potentiels des Menaces (COTRIM) avec la préfecture.

Protéger et valoriser les espaces naturels

• Indicateurs

35 animations nature grand public.
142 enfants ont participé à des animations pour les scolaires et 40 enfants ont participé à des animations pour les centres aérés dans les espaces naturels sensibles.
2 nouveaux sites labellisés.

• Projets

Labellisation des ENS du Loiret : 2024.
Optimisation de l'animation des parcs : 2020.
Révision du périmètre de préemption des ENS : 2021.

• Bilan 2018

Les sites "Rives de Beaugency" à Beaugency et "Moulin de la Porte" à Estouy ont été labellisés « Espaces Naturels Sensibles » en 2018.

Mise à jour de la plaquette de présentation des espaces naturels sensibles et des sites partenaires éditée et tirée à 10 000 exemplaires. Cette plaquette a fait l'objet d'une distribution aux offices de tourisme et aux partenaires.

Mise en place d'un budget participatif dans les parcs naturels départementaux : 9 projets retenus.

La modification du périmètre de préemption des ENS va tout d'abord être réalisée au niveau du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Si la méthode est concluante, elle sera déployée à l'ensemble du territoire à échéance 2021.





GESTION OPTIMISÉE

Gestion performante

•

Gestion des emplois
et des compétences

•

E-administration

« DANS LE RESPECT DES HOMMES, LE DÉPARTEMENT ASSURE UNE GESTION OPTIMISÉE »



PAULINE MARTIN
Présidente de la Commission
Finances, Ressources Humaines
et Services Supports

C'est justement cette notion de performance que les membres de la commission Finances, Ressources Humaines et Services Supports tiennent à mettre en avant en exprimant toute leur gratitude aux agents départementaux pour la dextérité avec laquelle ils abordent les aspects financiers et organisationnels de la collectivité.

« Il est bien des choses qui paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées ». André Gide

Gestion performante



Consolider la participation financière des partenaires

• Indicateurs

En 2018, le Département a perçu **17,5 M€** de recettes dans le cadre du financement d'opérations d'investissement et d'actions de fonctionnement réparties comme suit :

- Etat : **9,95 M€** ;
- Région : **1,2 M€** ;
- Europe : **0,91 M€** ;
- Communes/EPCI : **3 M€** ;
- autres : **2,41 M€**.

• Bilan 2018

Financement Etat : Très Haut Débit (3,17 M€), travaux de voirie (3,52 M€), Habitat crédits délégués parc social (0,31 M€), protection des mineurs sans autorité parentale (2,10M€), structure personnes en difficultés (0,400 M€), archéologie préventive (0,300 M€).

Financement de la Région : Très Haut Débit (1M€), Loire à vélo et vélo route (0,154 M€).

Financement Fonds européens : FSE accompagnement vers l'emploi (0,743 M€), Loire à vélo FEDER (0,14 M€), projets interreg inondations FEDER (0,027 M€).

Financement communes/EPCI : voirie (2,13 M€), eau assistance technique (0,046 M€), THD (0,38 M€), électrification (0,44 M€).

Autres financements : eau (0,231 M€), électrification (1,13 M€).

Respecter les équilibres budgétaires et piloter les comptes à partir de critères objectivés

• Indicateurs

663 M€ de dépenses réalisées en 2018 (en fonctionnement et en investissement) dont 312 M€ en fonctionnement consacrés à la solidarité (CA 2018) soit 61 % des dépenses de fonctionnement (509,7 M€).

156,2 M€ consacrés aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) au CA 2018 soit une hausse de 2,7 % (+4,3 M€) par rapport au CA 2017 :

- 90 M€ pour le RMI/RSA soit +2,2 M€ ;
- 56,3 M€ au titre de l'allocation pour perte d'autonomie des personnes âgées (APA) soit +1,5 M€ ;
- 9,9 M€ au titre de la prestation compensatrice de handicap (PCH) soit +0,6 M€.

121 M€ de frais d'hébergement soit +6,4 M€ par rapport à 2017.

86,2 M€ consacrés à l'aménagement (en investissement et en fonctionnement).

108 M€ d'investissement pour le territoire dont 77 M€ d'investissements propres au Département et 31 M€ d'aides à l'équipement.

18,56% de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, sans changement depuis 2016.

238,1 M€ de fiscalité directe dont 155,3 M€ de produit de taxe foncière sur les propriétés bâties.

3 M€ de contribution nette au profit du Département en 2018 au titre des trois dispositifs de péréquation : DMTO 1, CVAE et fonds de solidarité.

382 M€ de dette au 31/12/2018 soit une baisse de 3,7 % par rapport à 2017.

La capacité de désendettement du Département est de **5 ans** (cela signifie que si le Département y consacrait la totalité de son épargne brute, il rembourserait son capital emprunté en 5 ans).

Le plafond fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10 ans).

Le Département se désendette de **15 M€** en 2018 en intégrant la souscription d'un nouvel emprunt de 30 M€.

Le taux d'épargne est de **13,1%** (plus le ratio se rapproche de 10%, moins la collectivité dispose de marge de manœuvre pour investir). Le seuil fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10%) (-10,7% par rapport à 2017).

• Bilan 2018

Une situation financière qui se dégrade (11 M€ de perte d'épargne brute) sous l'effet d'une hausse des dépenses de gestion plus importante que celle des recettes (hors impact du transfert de la compétence transport à la région).

Les frais d'hébergement et les AIS restent les deux postes dont l'évolution est la plus marquante (+10,6 M€ de dépenses supplémentaires). Conforme à la trajectoire annoncée, les charges de personnel sont en baisse de 0,4% (-0,4 M€) et les charges financières, sous l'effet de refinancement et de remboursement anticipé, diminuent de 22% (-3,8 M€).

Concernant les recettes hors CVAE et DMTO qui enregistrent une baisse de 3,5 M€ les autres recettes d'exploitation progressent au global de 11,3 M€.

La perte de l'épargne et la montée en puissance des opérations d'investissement du projet de mandat, justifient pleinement l'objectif d'une trajectoire plane pour les dépenses de fonctionnement sur les années à venir, impliquant des choix politiques ambitieux.

Contractualisation : évolution des dépenses réelles de fonctionnement en dessous du seuil de +1,2%, un objectif respecté en 2018 avec un taux de +1,1 %.

Optimiser la commande publique : Approlys Centr'Achat

• Indicateurs

747 adhérents (dont 355 pour le Loiret).
520 300 € en budget prévisionnel pour 2019.

• Bilan 2018

23 nouveaux adhérents ont été enregistrés en 2018. Le GIP Approlys Centr'Achats a traité près de 38 millions d'euros d'achats. 40 % des marchés sont attribués à des entreprises régionales. Les marchés importants passés en 2018 (notamment gaz, électricité, fioul et carburant) ont permis de réduire l'impact de l'augmentation des matières premières. A titre d'exemple : pour l'électricité, de l'ordre de +2 à 6% au lieu de +4 à 21% ; pour le fioul/carburant, remise de 15% sur le tarif en vigueur. La convention avec l'UGAP signée en 2018 (conditions tarifaires plus avantageuses, jusqu'à 7% de remise en fonction des familles d'achat) a permis une économie globale de 850 K€ et pour le Loiret de l'ordre de 100 K€ TTC.

• Actions de développement durable

Depuis octobre 2014, avec la mise en œuvre de la dématérialisation des mandats, titres et bordereaux journaux vers le comptable public, une nouvelle action a débuté dans le cadre du développement durable au sein du Conseil départemental.

Depuis le déploiement de la dématérialisation des PJ de recettes en 2016, des PJ de dépenses engagé en 2017, des Avis des sommes à payer transmis vers la sphère publique au 1^{er} janvier 2018 puis celle des marchés publics au cours de cette même année, une économie liée au papier et à celle des coûts d'impression est dégagée chaque année. La dématérialisation complète vers le comptable public est effective depuis le 1^{er} janvier 2019.

L'ensemble des marchés en passation et exécution est désormais dématérialisé depuis le 1^{er} octobre 2018. L'année 2018 marque la notification de marchés réservés avec des Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) du Loiret : traiteur, blanchisserie, menuiserie. Les commandes dépassent les 50 K€.

Gestion des emplois et des compétences



Appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences

• Indicateurs

1 955 agents au 31/12/2018, 309 assistants familiaux.

47 ans de moyenne d'âge.

72% de femmes et 28% d'hommes.

Charges de personnel : 98 020 198€ (soit 18,2 % du budget de fonctionnement en 2018).

62% des agents partent en formation.

6,3% des agents du Département ont changé d'affectation par le biais des mobilités internes .

• Bilan 2018

Une analyse de la pyramide des âges permet d'estimer le nombre de départs en retraite à 150 en 4 ans.

La responsabilisation des directions sur leur masse salariale permet en parallèle d'anticiper les ressources humaines qui seront nécessaires pour les services départementaux.

Il est à noter que l'effectif permanent de la collectivité est en constante diminution depuis 2014 (-1,3%, -2,8%, -1%, et -2%).

L'objectif de maîtrise salariale doit également s'accompagner de mesures protectrices, visant le développement professionnel des agents et la sécurisation des parcours professionnels.

Ainsi se poursuivent les actions d'accompagnement par des conventions permettant d'allier formations et périodes d'immersion sur des postes et dans des services d'accueil.

Améliorer les processus liés aux ressources humaines

• Indicateurs

Les effectifs ont diminué de 0,8% entre 2016 et 2018.

Un taux d'absentéisme de 6,1% en 2018, alors que ce taux est de 8,20 % au niveau national (Source: Association des DRH des grandes collectivités ; audit : 166 collectivités : communes, départements, EPCI, CCAS; représentativité : 314 000 agents).

• Bilan 2018

Depuis 2017, chaque direction a assumé la responsabilité de sa masse salariale, et avait pour objectif de respecter une cible de 0% par rapport à 2017.

La Direction des Relations Humaines a apporté à chaque direction des outils de pilotage, consolidés par pôle. En parallèle, elle accompagne les directeurs et organise des dialogues de gestion.

Un nouveau contrat de prévoyance a été lancé pour le 1er janvier 2018 afin de maintenir une offre aux agents départementaux pour leur couverture notamment en cas de perte de salaire. Ce contrat a été coordonné autour d'un groupement de 7 employeurs publics en vue de la consultation et de la mise en œuvre du nouveau contrat de prévoyance.

La collectivité s'est dotée d'un nouveau règlement sur les déplacements professionnels des agents et a engagé une communication auprès des agents départementaux.

Mettre en place un agenda social départemental

• Indicateurs

15 réunions des instances représentatives du personnel et 50 réunions techniques ou thématiques ont permis de faire avancer les dossiers.

• Projet

Agenda social 2016-2021 : 2020.

• Bilan 2018

Des groupes de travail avec les partenaires sociaux ont été activés en 2018.

On peut citer :

- le bilan de l'ACFI ;
- la prévoyance ;
- la prévention des TMS ;
- la situation des assistants familiaux ;
- l'organisation des élections professionnelles du 06 décembre 2018.

Poursuite des travaux concernant :

- La QVT : l'ARACT accompagnera la mise en œuvre de la méthodologie qui repose sur la réalisation d'un état des lieux partagé et sur un mode opératoire (tester, évaluer, décider).
- La politique Handicap : des actions de communication ont été menées auprès des agents et des managers. Les relations avec des partenaires tels que Cap Emploi ont été développées. Le Département a participé également à l'opération DUODAY du 26 avril 2018.

Afin de continuer à dynamiser la politique en direction des agents en situation de handicap, le cabinet "Atouts et handicap" a établi un bilan de la situation du Département du Loiret vis-à-vis de sa politique handicap, qui a permis d'identifier des axes d'amélioration et des actions à renforcer, en vue de construire un plan d'actions. Les organisations syndicales ont été associées à la démarche par l'instauration d'ateliers.

• Actions de développement durable

Dans le cadre de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes, un rapport annuel répertorie et analyse les indicateurs sur l'année 2018 permettant de prendre la mesure de la situation dans la collectivité concernant le personnel et les politiques départementales menées sur le territoire. Une exposition itinérante « Tous les métiers sont mixtes » a été présentée au sein des collèges à raison de 15 jours sur site. L'itinérance est programmée sur 4 ans.

Concernant le handicap, un plan d'actions sur trois ans visant à développer l'accès et le maintien des personnes handicapées au sein de la collectivité a été élaboré suite à un diagnostic. Ont été organisées 16 réunions de sensibilisation avec les directions, l'action DUO DAY (accueil sur une journée d'une personne RQTH par un agent), l'opération BRIOCHES sur 5 sites en partenariat avec l'ADAPEI et l'accueil de 5 stagiaires en situation de handicap. Pour ce faire, des affiches et des plaquettes d'information sur le recrutement ont été réalisées. Le développement des achats auprès du secteur adapté et protégé (ESAT et EA) a été déployé. Le Département enregistre un taux d'emploi de personnes en situation de handicap de l'ordre de 4,84%.

E-administration



Dématérialiser les documents du Conseil départemental

• Indicateurs

5 700 factures déposées sur le portail CHORUS en 2018.

Le nombre de dossiers de subventions susceptibles d'être dématérialisés est de l'ordre de **1 500 dossiers** par an.

• Projets

Dématérialisation totale des flux comptables : les pièces justificatives y compris les pièces de marchés publics sont transmises au comptable public au format électronique depuis le 01/01/2019 (obligation loi NOTRe).

• Bilan 2018

Le projet de dématérialisation des flux comptables a déjà permis la dématérialisation d'un nombre important de documents : les bordereaux journaux, les mandats, les pièces justificatives de recettes. Il s'est poursuivi en 2017 avec la mise en place d'un connecteur permettant de créer le lien entre le portail de factures dématérialisées nommé CHORUS PORTAIL PRO 2017 et l'outil de gestion financière de la collectivité. En 2017, 3 050 factures et avoirs ont été déposés et reçus par la collectivité par le biais de CHORUS et à ce jour 5 700 sur 2018. Les avis des sommes à payer pour les tiers de la sphère privée devront être dématérialisés au 01/07/2019 avec la possibilité de pouvoir régler via internet. Concernant les dossiers de subvention, la solution de gestion financière est opérationnelle, cependant sa mise en oeuvre et son ouverture au public interviendra courant 2019 via l'espace usagers.

Améliorer la qualité de service

• Indicateurs

98% des clients satisfaits des échanges avec la DS2i.

98% des clients satisfaits des solutions apportées par la DS2i.

66 serveurs virtuels supplémentaires mis en place, soit 466 existants à ce jour.

57 serveurs physiques ont été ajoutés pour les collèges dans lesquels ont été configurés 4 serveurs virtuels par collège soit au total 228 serveurs virtuels de plus.

7 To de données ont été ajoutés sur notre infrastructure de stockage de données.

13 nouveaux sites ont été raccordés en fibre optique.

• Bilan 2018

Mise en place du catalogue de services CAP LOIRET dans l'outil Easyvista. Ce catalogue permet un meilleur suivi des sollicitations des communes. L'ensemble des collèges publics départementaux utilise easyvista pour la gestion des incidents/demandes numériques.

Mise en place d'une plateforme de supervision permettant de produire des indicateurs de performance et d'anticiper les futurs problèmes.

Mise en place de la Sandbox Mc Afee permettant de vérifier la dangerosité d'une application inconnue exécutée sur un poste du réseau. Déploiement d'une solution d'intelligence artificielle de Mc Afee, permettant de s'auto-régler face aux nouvelles menaces à venir et aux usages faits sur les postes.

L'ensemble des principaux sites du département a migré sur des interconnexions de sites directement opérées et gérées par les équipes de la DS2i (et non plus par les opérateurs) afin de faire des économies et ainsi, mettre en place des liens de secours sur tous ces sites sensibles. On peut noter que des coupures réseaux (coupures internet opérateurs) ont déjà eu lieu sans pour autant rompre la continuité d'activité.

Le numérique pour simplifier

• Indicateurs

1 296 démarches en ligne ont été formulées en 2018 par les usagers contre 115 en 2017. Les services en ligne proposés par le Département en 2018 étaient associés au HDTHD, le formulaire de contact, le transport des élèves en situation de handicap et la protection des données personnelles. A ces services, le portail MDPH embarquant dix dispositifs en ligne est proposé aux usagers depuis novembre 2018. Le catalogue de services proposé aux Loirétains va continuer de s'étoffer en 2019.

1 731 comptes usagers créés en 2018, au regard des 587 créés en 2017. Ces comptes sont proposés pour un large spectre d'usagers (personnes morales ou physiques), permettant ainsi de formuler des requêtes et d'améliorer le suivi.

24 771 courriers dématérialisés en 2018 (soit - 7,72 % par rapport à 2017). La volumétrie de courriers entrants est en baisse de -8,29 % par rapport à 2017. En 2019, les instructions des courriers interne et de départ dans le parapheur électronique devraient progresser et faire évoluer cette volumétrie de courriers dématérialisés.

2019 sera une année importante pour la gestion dématérialisée des courriers car le Département va changer d'outil de gestion électronique de courriers en recherchant des gains de performance. La nouvelle solution retenue est Maarch.

243 agents ont opté en 2018 pour le format de paie dématérialisé et déposé dans leurs coffres forts numériques (Digiposte). En 2017, ils étaient 66, ce qui fait un total de 309 agents qui reçoivent mensuellement une e-paie.

• Bilan 2018

REFLEXE 45 continue sa mise en oeuvre progressive sur les volets gestion du courrier dématérialisé et de Gestion de la Relation avec les Citoyens (GRC).

Le compte usager unique multi-collectivité est opérationnel depuis décembre 2017 avec la Communauté des Communes Giennoises et va se diffuser en 2019 auprès des adhérents de l'Agence Loiret Numérique qui ont opté pour l'offre de service GRC.

Le catalogue de e-démarches proposées aux usagers a fait l'objet d'études complémentaires en 2018. Ces nouvelles démarches seront proposées en 2019 aux usagers (APA, PRADA, Cadastres, DEJES, subventions, Appels à projets, ...).

Le catalogue des e-démarches proposé s'est également enrichi également d'une démarche de saisine du délégué à la protection des données par les usagers et les agents du Département, du SDIS, de l'Agence Loiret Numérique et du GIP MDPH.

• Projet

Réflexe 45 : 2021.

• Actions de développement durable

L'utilisation du parapheur électronique limite l'utilisation de papier et les déplacements de navettes internes (parapheurs carton). La dématérialisation est au coeur des pratiques des services départementaux. Elle permet de limiter les impressions et facilite les échanges et la réactivité.



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr